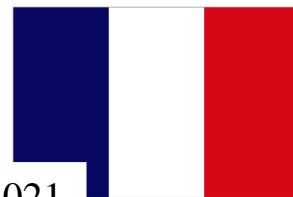




**PROGRAMMATION CONJOINTE DE L'UNION  
EUROPEENNE ET DES ETATS MEMBRES DE L'UNION  
EUROPÉENNE À DJIBOUTI  
2021- 2027**



Djibouti, 1er septembre 2021

## **Avant-propos**

*Le présent document de programmation conjointe pour la période 2021-2027 et ses annexes fait suite à un processus de coordination mené par la Délégation de l'Union Européenne à Djibouti avec les ambassades résidentes d'Allemagne et de France.*

*Nous alignons notre soutien et coopération avec le pays sur les documents nationaux suivants :*

- ✓ Djibouti vision 2035*
- ✓ Plan National de Développement de Djibouti « INCLUSION – CONNECTIVITÉ – INSTITUTION » (ICI) 2020-2024 (grandes lignes) Pacte de Solidarité Nationale (Plan intérimaire de Développement) 2020-2021 (en cours de rédaction).*

*En programmant nos ressources de développement pour Djibouti, nous sommes pleinement attachés aux Objectifs de Développement Durable à l'horizon 2030, en particulier à ceux liés au développement urbain durable (eau & assainissement, résilience), à l'esprit d'entreprise et l'employabilité des jeunes, ainsi qu'aux questions de gouvernance démocratique et économique.*

*Nous sommes ambitieux et optimistes : cette Stratégie Conjointe témoigne de l'engagement européen à long terme en faveur du développement durable à Djibouti. Nous nous réjouissons à la perspective de mettre en œuvre cette Vision, dans un esprit de collaboration et de coordination avec tous les acteurs du développement à Djibouti.*

*L'objectif de ce document de programmation conjointe est de présenter une réponse pertinente, cohérente et coordonnée de l'UE et des partenaires participants (y compris les États membres) par rapport aux besoins et priorités du pays hôte.*

*Le présent document se substitue au document du Programme Indicatif Multi annuel (PIM) 2021-2027 de l'UE et devient la base juridique pour l'UE. Il se substitue au Cadre d'intervention Pays [CIP] 2022-26 de l'Agence Française de Développement et devient le document de programmation-pays de la France. Il ne se substitue pas au cadre régional de l'Allemagne qui continuera à être la base juridique de la coopération au développement de ce pays à Djibouti.*

## Table des matières

Avant-propos .....	- 2 -
<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>6</b>
<b>1. LIGNES GÉNÉRALES DE LA COOPÉRATION INTERNATIONALE DE L'UNION EUROPEENNE ET DE SES ETATS-MEMBRES A DJIBOUTI.....</b>	<b>7</b>
1.1 BASE DE PROGRAMMATION CONJOINTE .....	7
1.2 STATUT DE LA PROGRAMMATION CONJOINTE.....	8
1.3 DOMAINES PRIORITAIRES POUR LA PROGRAMMATION CONJOINTE.....	8
1.4 DURÉE DU DOCUMENT DE PROGRAMMATION CONJOINTE ET OPTION DE SYNCHRONISATION .....	- 12 -
<b>2. SOUTIEN DES PARTENAIRES EUROPEENS PAR DOMAINE PRIORITAIRE .....</b>	<b>- 12 -</b>
2.1 DOMAINE PRIORITAIRE 1: VILLE PROPRE ET RÉSILIENTE .....	- 12 -
Contexte et justification.....	- 12 -
Réponse conjointe : Initiative Team Europe .....	- 13 -
2.1.1 OBJECTIFS SPÉCIFIQUES LIÉS AU DOMAINE PRIORITAIRE .....	- 14 -
- Objectif spécifique 1.1 Ville propre : Améliorer l'accès à l'eau et à l'assainissement liquide et solide, et gérer les risques d'inondations.....	- 14 -
- Objectif spécifique 1.2 Renforcer l'efficacité énergétique (mis en œuvre uniquement par FR) .....	- 15 -
- Objectif spécifique 1.3 Renforcer la gouvernance urbaine, la qualité et l'accessibilité des services .....	- 16 -
2.2 DOMAINE PRIORITAIRE 2 : INSTITUTIONS FORTES .....	- 17 -
Contexte et justifications .....	- 17 -
Réponse conjointe : Initiative Team Europe .....	- 18 -
2.2.1 OBJECTIFS SPÉCIFIQUES LIÉS AU DOMAINE PRIORITAIRE .....	- 18 -
- Objectif spécifique 2.1 Renforcer la gouvernance économique, sociale, financière et digitale .....	- 18 -
- Objectif spécifique 2.2 Renforcer les institutions et les systèmes démocratiques et de redevabilité.....	- 19 -
- Objectif spécifique 2.3 Renforcer la mise en œuvre nationale du Pacte Mondial sur les migrations.....	- 19 -
2.3 DOMAINE PRIORITAIRE 3 : JEUNESSE AVEC PERSPECTIVES ET GÉNÉRATRICE DE CROISSANCE .....	- 20 -
Contexte et justification.....	- 20 -
Réponse conjointe de la Team Europe .....	- 21 -
2.3.1 OBJECTIFS SPÉCIFIQUES LIÉS AU DOMAINE PRIORITAIRE .....	- 21 -

- Objectif spécifique 3.1 Améliorer la formation et l’insertion professionnelle durable des jeunes.....	- 21 -
- Objectif spécifique 3.2 Promouvoir une Education inclusive et de qualité (mis en œuvre uniquement par FR) .....	- 22 -
- Objectif Spécifique 3.3 Renforcer le dialogue sur les politiques d’emploi inclusives .....	- 23 -
<b>2.4 MESURES D’APPUI .....</b>	<b>- 24 -</b>
2.4.1 MESURES EN FAVEUR DE LA SOCIÉTÉ CIVILE .....	- 24 -
2.4.2 FACILITÉ DE COOPERATION .....	- 24 -
<b>2.5 OBJECTIFS TRANSVERSAUX .....</b>	<b>- 24 -</b>
<b>2.6 DES MECANISMES DE SUIVI ET DE COMMUNICATION CONJOINTS .....</b>	<b>- 26 -</b>
<b>3. APERCU FINANCIER .....</b>	<b>- 27 -</b>
<b>APPENDICE I : RÉPARTITION FINANCIÈRE INDICATIVE UE ET ETATS MEMBRES.....</b>	<b>- 28 -</b>
<b>APPENDICE II : CADRE DE RÉSULTATS CONJOINT .....</b>	<b>29</b>
<b>APPENDICE III : ANALYSE SECTEUR .....</b>	<b>48</b>

## Liste des abréviations

AFD	Agence Française de Développement
CIP	Cadre d'Intervention Pays (AFD)
DE	Allemagne
DUE	Délégation de l'Union Européenne
EFTP	Enseignement technique et de formation professionnelle
DUE	Délégation de l'Union Européenne
EM	Etats Membres de l'UE
FR	France
GIZ	Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit
IRD	Institut de Recherche pour le Développement
ODD	Objectifs de Développement Durable
ONG	Organisations non gouvernementales
OSC	Organisations de la société civile
PIB	Produit intérieur brut
PND	Plan National de Développement
PSD-VD	Plan Stratégique de Développement – ville de Djibouti
UE	Union Européenne (institutions, sans Etats-membres)

## INTRODUCTION

Djibouti occupe une position clé d'un point de vue géostratégique, à travers son implication dans la politique régionale et son positionnement à la croisée des chemins de l'Afrique, de l'Europe, du Moyen-Orient et de l'Asie, le long d'une des routes maritimes commerciales les plus fréquentées au monde. En raison de sa stabilité – un atout dans une région par ailleurs sujette à d'importants troubles politiques - et de son rôle traditionnel de connecteur / facilitateur / médiateur au niveau régional, le pays est un allié stratégique sur la voie de l'approfondissement de la coopération régionale et transrégionale, ainsi que de l'intégration au sein de l'IGAD.

L'Union européenne (UE) et ses Etats Membres (EM) entretiennent avec Djibouti des relations de longue date et continuent d'être le principal donateur d'aide au développement du pays. L'UE et ses États-membres ont engagé et déboursé plus de 600 millions d'euros depuis 2009 en termes d'Aide au Développement, ce qui représente 40% de tous les engagements et décaissements officiels dans le pays (voir données de l'OCDE dans le tableau ci-dessous)

Le principe d'œuvrer vers une Programmation Conjointe de leurs coopérations avec Djibouti a été approuvé par l'Union Européenne et ses États Membres représentés à Djibouti en Juin 2020.

Cet engagement s'inscrit dans le cadre des initiatives internationales en faveur de l'efficacité de l'aide depuis la Déclaration de Paris (2005), jusqu'à l'Accord de Partenariat de Busan (2011) et le partenariat global pour l'efficacité de la coopération au développement (Global Partnership for Effective Development Cooperation - GPEDC).

**Déboursements Aide Officielle au Développement à Djibouti, 2009-18, en USD million**

Year	2009	2000	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	Total	% du total
<b>Donor</b>												
Official Donors, Total	152,2	132,7	144,5	156,2	153,2	171,7	210,3	221,7	179,9	208,9	1.731,3	100
<b>DAC EU Members + EU, Total</b>	64,8	54,9	59,5	64,4	71,2	72,0	82,1	71,9	64,1	82,8	687,7	40%
France	38,8	44,4	40,4	39,5	39,6	37,9	62,2	53,8	46,5	47,9	451,1	26%
Germany	1,1	0,2	6,4	2,7	1,7	1,0	1,6	1,3	0,6	0,4	16,9	1%
Greece	0,4	0,0	0,0	0,0	..	0,0	0,0	..	..	..	0,5	
Ireland	..	..	..	..	0,1	0,2	0,1	0,0	..	..	0,4	
Italy	11,2	0,4	0,4	4,8	0,2	0,2	4,7	0,9	0,2	0,6	23,6	1%
Netherlands	..	..	..	..	..	1,2	..	..	..	..	1,2	
Spain	1,2	0,0	0,7	0,0	..	..	..	..	..	..	2,0	
Sweden	0,2	0,1	..	0,1	0,1	1,9	0,8	1,5	0,9	1,4	6,9	
United Kingdom	2,3	0,0	0,0	0,1	0,1	..	0,0	..	0,1	0,1	2,7	
EU	9,6	9,7	11,4	17,3	29,4	29,5	12,6	14,4	15,6	32,5	181,9	11%

Bien que le nombre de partenaires européens à Djibouti soit limité (Allemagne, France, UE) et que seules la France et l'Union européenne disposent d'enveloppes bilatérales de coopération, il existe une étroite collaboration entre les partenaires dans certains secteurs - notamment l'eau et l'assainissement – qui s'est révélée globalement fructueuse. D'autres puissances internationales sont présentes à Djibouti, y compris la Chine, la Russie et les Pays du Golfe qui sont également très présents dans le domaine des infrastructures (notamment portuaire).

En l'absence, depuis 2017, d'un mécanisme national de coordination fonctionnel, dirigé par les autorités nationales, au-delà de certains groupes sectoriels menés par les ministères en charge ou les bailleurs, la programmation conjointe pourrait être l'opportunité pour l'UE de promouvoir l'instauration d'une coordination plus formelle et intersectorielle.

La PC permettra à l'UE et aux États membres présents à Djibouti d'améliorer la pertinence, la

cohérence et l'efficacité de la coopération européenne au niveau du pays afin d'accroître l'impact collectif, y compris par la mise en commun des ressources et des capacités. En outre, la PC renforcera et rendra plus efficace le dialogue européen avec le gouvernement et d'autres parties prenantes, à travers l'élaboration de positionnements conjoints sur des sujets d'intérêt partagé.

L'UE et ses Etats-membres, compte tenu des valeurs qu'elle partage dans ces domaines, continuera à jouer un rôle important dans la promotion : des Droits de l'Homme, de la réduction des inégalités (sociales, de genre...), ainsi que dans la promotion du dialogue avec les acteurs non étatiques, de l'efficacité au développement et de la territorialisation des approches, questions considérées comme transversales dans ce document.

# **1. LIGNES GÉNÉRALES DE LA COOPÉRATION INTERNATIONALE DE L'UNION EUROPEENNE ET DE SES ETATS-MEMBRES A DJIBOUTI**

## **1.1 BASE DE PROGRAMMATION CONJOINTE**

La programmation conjointe découle d'une analyse conjointe et d'une compréhension commune des défis liés au développement du Djibouti et représente l'engagement de l'Union européenne et de ses États membres présents à Djibouti à collaborer plus étroitement afin d'aider le pays à surmonter ces défis. La crise COVID-19 a eu un impact important, y compris au niveau économique et social pour le pays. Cette programmation conjointe prend en compte ces défis et a à cœur de contribuer à la reconstruction et la relance du pays.

Ce document de programmation conjointe définit la raison d'être et l'orientation générale du soutien de l'Union européenne et de ses États membres présents à Djibouti. Il repose sur l'identification conjointe d'un certain nombre d'intérêts stratégiques et de priorités partagées et présente une vision commune de la manière dont les partenaires européens peuvent utiliser au mieux leurs ressources pour augmenter l'impact collectif de leurs interventions et ainsi contribuer au progrès du pays dans la réalisation des ODD.

Le document est préparé par l'UE et ses États membres représentés à Djibouti (France et Allemagne) et, afin de s'assurer que la programmation réponde aux besoins réels du pays, en consultation avec le gouvernement, les autorités locales, la société civile (y compris représentants des femmes et des jeunes), le secteur privé et les partenaires au développement. Leurs apports ont directement alimenté les décisions sur les objectifs et indicateurs de résultats conjoints présentés ci-dessous.

Cette programmation conjointe s'aligne également sur les grandes priorités nationales, telles qu'explicitées dans les documents nationaux suivants :

- Djibouti Vision 2035,
- Plan National de Développement de Djibouti « INCLUSION – CONNECTIVITÉ – INSTITUTION » (ICI) 2020-2024 (grandes lignes<sup>1</sup>), qui intègrera le Pacte de Solidarité Nationale 2020-2021 (Plan de relance national en réponse à la crise Covid-19).

L'analyse conjointe ainsi que plus des détails sur les documents nationaux de développement se trouvent dans l'appendice III du présent document.

---

<sup>1</sup> Au moment de la rédaction de la présente stratégie, le document « ICI » était en cours d'élaboration.

A Djibouti, deux initiatives phare « Team Europe » ont été identifiées, en consultation avec la partie djiboutienne :

- Initiative « Djibouti propre et prospère à l'horizon 2027 » ;
- Initiative « Gouvernance pour le développement ».

Ces initiatives phares permettront de mettre en avant la valeur ajoutée de l'approche conjointe et de renforcer la position de leadership de l'Union européenne et de ses États membres pour apporter un appui conséquent et visible aux réformes du pays. Dans le cadre de sa réponse conjointe, l'approche de l'UE et ses États-membres prendra en compte les contraintes imposées par la pandémie de la Covid-19 et cherchera des solutions flexibles et adaptables au contexte changeant du pays, tout en appuyant la résilience de la population Djiboutienne durant cette période difficile.

## 1.2 STATUT DE LA PROGRAMMATION CONJOINTE

Le présent document se substitue au document du PIM 2021-2027 de l'UE et devient la base juridique de l'UE. Il se substitue également au document de programmation-pays de la France (Cadre d'intervention Pays 2022-26 de l'Agence Française de Développement), mais pas au cadre régional de l'Allemagne, qui continuera d'être la base juridique de la coopération au développement de ce pays à Djibouti.

Pour la France et son opérateur pivot de l'Aide publique au développement (AFD), ce premier document de programmation conjointe représentera le document d'intervention stratégique en tant que réponse européenne cohérente et coordonnée aux priorités du pays partenaire. Les évaluations à mi-parcours prévues viendront compléter les notes de cadrage régulières qui seront produites par l'AFD pour compléter, le cas échéant, les secteurs et objectifs complémentaires non couverts par le document de programmation conjointe.

## 1.3 DOMAINES PRIORITAIRES POUR LA PROGRAMMATION CONJOINTE

Bien qu'étant un petit pays de la Corne de l'Afrique, Djibouti n'en est pas moins un des pays les plus géostratégiques de la région. Sa situation géographique lui confère un rôle clé dans toute la région, notamment en matière **commerciale**. Djibouti joue également un rôle dans la **migration régionale**, puisqu'il est un important pays de transit, en particulier pour les migrants de la sous-région vers les pays du Golfe. Djibouti est aussi un partenaire solide dans la **lutte contre la piraterie maritime et le terrorisme**. Ceci a accru l'attractivité de Djibouti pour les forces militaires engagées dans la lutte contre la piraterie maritime et l'islamisme radical.

Sur le plan interne, Djibouti demeure un pays **stable politiquement**, de nombreuses réformes ambitieuses ont été entreprises ces dernières années, notamment dans le domaine de la **Justice**, de la **décentralisation**, de l'amélioration du **climat des affaires**, des politiques **d'eau et d'assainissement**. Celles-ci restent à consolider et d'autres réformes importantes doivent à présent être mises en œuvre, notamment en termes de **gouvernance**, **secteurs sociaux** (et en particulier de la santé), et sur le plan du **développement durable** (en particulier des villes durables, vu le très haut taux d'urbanisation) et des **droits humains**, y compris les droits des travailleurs. Sur le plan macro-économique également, il est essentiel de pouvoir proposer des opportunités économiques à la **jeunesse** djiboutienne afin qu'elle tire les bénéfices de cette importante croissance économique, qui devrait repartir à la hausse après la crise de la COVID-19. D'importantes réformes devraient être faites sur la **dette publique**, et le gouvernement de Djibouti devrait accélérer les réformes pour faciliter la transition vers une croissance tirée par le secteur privé pour créer des **emplois décents** (y compris le respect des droits fondamentaux des travailleurs) et pour réduire la pauvreté.



De façon générale, Djibouti demeure un hub de **stabilité** dans une région en proie à l'instabilité. Préserver cette stabilité apparaît comme une priorité et un intérêt stratégique pour l'UE et ses États-membres.. Bien que l'UE et ses États-membres, en particulier la France, demeurent des partenaires importants de Djibouti, il n'en demeure pas moins une influence majeure d'autres acteurs, notamment la Chine et les pays du Golfe. Par cette programmation conjointe, l'UE et ses États-membres réitèrent leur volonté de demeurer des acteurs centraux de coopération à Djibouti.

Ainsi, les quatre orientations ci-dessous reflètent les intérêts stratégiques communs d'action extérieure de l'Union européenne et de ses États-membres au niveau global et au niveau de la région<sup>2</sup>.

- **PAIX, SÉCURITÉ et STABILITÉ**
- **GOVERNANCE**
- **MIGRATION**
- **PACTE VERT**

Autour de ces intérêts stratégiques communs, l'UE et ses États-membres ont sélectionné trois domaines prioritaires conjoints sur lesquels repose cette réponse conjointe 2021-2027. Les domaines prioritaires sont en cohérence avec la Vision 2035, les priorités de la Commission Européenne et alignées sur les ODD et l'Agenda 2030.

A Djibouti, la principale valeur ajoutée de la PC a été identifiée dans les domaines où il existe déjà une trajectoire d'intervention de divers partenaires européens, notamment dans ceux liés













- i) *au développement urbain durable (eau & assainissement, résilience),*
- ii) *aux questions de gouvernance démocratique et économique ; et*
- iii) *à l'esprit d'entreprise et l'employabilité des jeunes.*

Ces domaines prioritaires contribuent aux priorités globales de la Commission européenne : Pacte vert, Gouvernance, Paix et sécurité, Digitalisation et data technologies, Partenariats sur les migrations, Développement humain et croissance économique durable et création d'emplois décents. Ces domaines sont choisis sur la base de l'expertise et l'expérience que l'Union européenne et les États Membres participants à la programmation conjointe ont à Djibouti. En effet, les actions proposées dans la programmation conjointe s'appuient sur des actions en cours et dans des secteurs où l'UE et ses États-membres ont une valeur ajoutée.

Sur cette base, des précisions ont été faites pour mettre en place des actions avec un impact transformatif. En ligne avec le principe clé d'inter connectivité des ODD, les objectifs conjoints se veulent liés entre eux, lien qui sera essentiel pour avancer vers les résultats associés à chaque objectif, ainsi que pour la prise en compte des actions prioritaires des interlocuteurs consultés. Ce lien est donc explicité, pour chacun des objectifs, dans la section « Coordination et participation multi-acteurs ».

---

<sup>2</sup> The Horn of Africa: a geo-strategic priority for the EU – Council Conclusions 10th May 2021 - [pdf \(europa.eu\)](https://europa.eu)

Domaines prioritaires	Lien agendas internationaux et nationaux	Priorités de la Commission Européenne	Objectifs spécifiques	Présence	Initiatives « Team Europe »
<b>1. VILLE PROPRE ET RESILIENTE</b> 	✓ Cadre d'Action de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe (2015-2030) Cadres de référence nationaux : ✓ ICI 2020-24 : Inclusion; Connectivité. ✓ Pacte National solidaire 2020-21: Filet Social ; Secteurs Essentiels	<ul style="list-style-type: none"> <li>Pacte vert (Green deal) – Smart and green cities</li> <li>Appuyer la digitalisation</li> </ul>	<b>1.1 Ville propre: Améliorer l'accès à l'eau et l'assainissement liquide et solide et gérer les risques d'inondations</b>  <b>1.2 Renforcer l'efficacité énergétique (FR)</b>  <b>1.3 Renforcer la gouvernance urbaine, la qualité et l'accessibilité des services</b> 	UE FR  FR DE  UE, FR	Initiative Djibouti ville propre et résiliente
<b>2. INSTITUTIONS FORTES</b> 	Cadres de référence nationaux : ✓ ICI 2020-24 : Institutions ; connectivité ; ✓ Pacte National de Solidarité : Tissu Economique.; Mobilisation de ressources.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Bonne gouvernance, paix et sécurité</li> <li>Appuyer la digitalisation</li> <li>Promouvoir de nouveaux partenariats pour la migration (gouvernance de la migration)</li> </ul>	<b>2.1 Renforcer la gouvernance économique, financière et digitale</b>  <b>2.2 Renforcer les institutions et les systèmes démocratiques et de redevabilité</b>  <b>2.3 Renforcer la mise en œuvre nationale du Pacte Mondial sur les migrations</b> 	UE, FR  UE, FR  UE, DE	Initiative gouvernance pour le développement
<b>3. JEUNESSE AVEC PERSPECTIVES ET GENERATRICE DE CROISSANCE</b> 	Cadres de référence nationaux : ✓ ICI 2020-24: Inclusion ; ✓ Pacte National Solidaire ; Tissu Economique ; Filet Social.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Créer de nouvelles alliances pour la croissance et création d'emplois</li> <li>Promouvoir de nouveaux partenariats pour la migration (aborder les causes pour la migration irrégulière)</li> </ul>	<b>3.1 Améliorer la formation et l'insertion professionnelle durable des jeunes</b>  <b>3.2 Promouvoir une Education inclusive et de qualité (FR)</b>  <b>3.3 Renforcer le dialogue sur les politiques d'emploi inclusives</b> 	UE, FR  FR  UE, FR	

13 CLIMATE ACTION	14 LIFE BELOW WATER						
-------------------	---------------------	--	--	--	--	--	--

Axes transversaux :

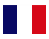

- Egalité de genre
- Droits de l'homme
- Participation, inclusivité et réduction des inégalités
- Territorialisation

Efficacité au développement: **alignement, coordination et co-leadership UE et États-membres, complémentarité, harmonisation et simplification des procédures; prévisibilité et durabilité du financement; transparence/partage d'information.**

## 1.4 DURÉE DU DOCUMENT DE PROGRAMMATION CONJOINTE ET OPTION DE SYNCHRONISATION

La durée de 2021-2027 a été choisie car s’alignant au cycle de l’UE et englobant celui de l’AFD (2022-2026), ainsi que le cycle de programmation nationale (ICI 2020-2024). Une révision à moyen terme du document est envisagée pour 2024, afin d’aligner la stratégie conjointe aux priorités du nouveau Plan National de Développement.

Les cycles de programmation de la coopération au développement pour les partenaires européens à Djibouti sont les suivants :

Membres <sup>3</sup>		2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
DJIBOUTI		Pacte de Solidarité Nationale		Plan de Développement ICI 2020-24 (en cours d’élaboration)					
DE		Pas de programmation-pays (bilatérale) <sup>4</sup> – seulement programmes régionaux							
FR (AFD)				Cadre d’Intervention Pays (CIP 2022-2025) auquel se substituera le DPC de l’UE/EM					
UE		Document de Programmation Conjointe de l’Union Européenne et de ses Etats-Membres à Djibouti 2021-2027							

Il faut noter que seules l’UE et la France disposeront de fonds de coopération bilatérale à Djibouti pour la période 2021-2027. L’Allemagne met en œuvre certains projets dans le cadre de sa stratégie régionale pour la Corne de l’Afrique, ainsi que des initiatives humanitaires au bénéfice des populations déplacées, mises en œuvre par des organismes internationaux ou des ONG.

Dans la mesure du possible, les partenaires européens chercheront à s’acheminer progressivement vers l’adoption future d’un document unique de « stratégie-pays conjointe » aligné au cycle de programmation nationale.

## 2. SOUTIEN DES PARTENAIRES EUROPEENS PAR DOMAINE PRIORITAIRE

### 2.1 DOMAINE PRIORITAIRE 1: VILLE PROPRE ET RÉSILIENTE

#### *Contexte et justification*

A Djibouti, la production actuelle d’eau ne couvre que 43 % des besoins avec un faible taux de raccordement au réseau de l’eau potable (40 %) <sup>5</sup>. La situation de la ville de Djibouti, hébergeant près de 60% des habitants du pays, est illustrative à ce sujet. Les infrastructures pour l’approvisionnement en eau et l’assainissement sont limitées, vétustes et ne couvrent qu’une partie des quartiers de la ville.

<sup>3</sup> Par ordre alphabétique.

<sup>4</sup> Allemagne : il existe néanmoins un programme de microprojets qui est géré par l’Ambassade (70.000 euro en 2021, augmentation à partir de 2022), et un soutien à en cours à SOS Village d’enfants (ONG) de 800.000 euros

<sup>5</sup> SCAPE 2015-2019.

Le réseau d'évacuation des eaux usées couvre moins de 30 % de l'agglomération de Djibouti (soit 170 000 habitants). De par sa situation et à cause du changement climatique, Djibouti subit de plus en plus fréquemment des inondations (2004, 2013, 2018, 2019 et avril 2020). Le réseau d'eau pluvial existant est défaillant et ne couvre qu'une partie mineure de la superficie de la ville de Djibouti actuelle.

L'accès à l'assainissement liquide est perçu comme une mesure de prévention de la saturation des systèmes sanitaires – due au grand nombre de maladies d'origine hydrique affectant la santé des Djiboutiens, telles que les maladies diarrhéiques, mais aussi celles favorisées par les eaux stagnantes comme le paludisme, le choléra, la dengue et le chikungunya. Dans la situation actuelle, l'épidémie liée à la Covid-19 exige une réponse multisectorielle afin de s'assurer que le système de santé djiboutien puisse maîtriser la situation et concentrer ses efforts sur la gestion des urgences créées par la pandémie.

L'accroissement démographique rapide de la ville de Djibouti et le fort développement des arrondissements a exacerbé les problèmes préexistants de qualité et disponibilité des services essentiels, avec des infrastructures vulnérables aux inondations, l'absence d'unités de traitement des déchets industriels, une collecte des ordures ménagères quasi-inexistante dans les quartiers sous-intégrés et l'inexistence de réseaux d'évacuation des eaux usées.

Les contraintes structurelles pesant sur l'approvisionnement en **énergie** et en eau figurent parmi les principaux défis auxquels est confronté le développement du pays. Djibouti développe des énergies renouvelables, mais le potentiel d'énergie renouvelable de Djibouti n'est toujours pas exploité. Le prix de l'électricité reste exorbitant et inaccessible pour les ménages pauvres et il entrave le développement des petites entreprises – il constitue, selon les experts, un obstacle majeur à l'atteinte des ODD. Dans ce contexte le gouvernement accorde une importance forte à l'efficacité énergétique et à la diversification de l'approvisionnement énergétique de Djibouti : Djibouti a récemment entamé le processus d'adhésion à l'initiative Énergie durable pour tous. Cela améliorera à terme les possibilités du pays d'accéder et d'utiliser les énergies renouvelables – objectif ancré dans sa **Stratégie Nationale de la Maîtrise de l'Énergie**.

#### *Réponse conjointe : Initiative Team Europe*

Afin d'aborder ces problématiques, l'UE et ses États-membres chercheront à renforcer leur collaboration dans le domaine du développement intégré urbain. Il s'agira de développer un modèle/concept de « **Ville propre et résiliente** » sur la base d'interventions pilotes au niveau de la capitale, qui auront la possibilité d'être répliquées par le gouvernement et d'affecter positivement le développement des régions. **La décision de centrer ce concept sur Djibouti, la capitale, en mettant un focus particulier sur les quartiers les plus vulnérables, s'explique par ce contexte très particulier de cette « ville-pays »**, qui se distingue par une situation démographique-territoriale diamétralement opposée à celle de certains de ses voisins : la ville de Djibouti héberge plus de 60% (624 000) des habitants du pays, pourcentage qui ne cesse d'augmenter. La situation est marquée par des inégalités urbaines, ce qui est illustré par le fait que l'on retrouve, dans sa zone périphérique, le bidonville le plus important du pays. L'effet du confinement lié à la Covid-19 a contribué à renforcer la pauvreté parmi les couches les plus fragiles de la population, dont les ressources sont liées au travail au jour le jour.

La France et l'Union européenne constituent les principaux bailleurs dans les domaines de l'eau et assainissement au niveau de Djibouti. L'Union Européenne continue de jouer un rôle de leader au niveau mondial dans la lutte contre le changement climatique et la promotion des énergies renouvelables. L'UE s'est engagée à intégrer la dimension du changement climatique dans tous ses programmes au niveau des pays partenaires. Le concept « Ville propre et résiliente » contribuera à la mise en œuvre du Pacte vert (Green Deal), la stratégie européenne pour une croissance durable,

comme les actions vont se focaliser sur la circularité, le recyclage et la gestion verte de l'eau et l'assainissement liquide et solide.

L'approche territoriale permettra des synergies dans la réalisation des différents objectifs de la présente stratégie : une ville plus propre est plus accueillante pour les entreprises et offre une meilleure productivité, disposant d'une main d'œuvre plus qualifiée qui sort ainsi de la marginalisation et de la pauvreté. C'est dans cet esprit de création de « cercles vertueux » qu'il s'agira de mener un plaidoyer conjoint avec les États-membres afin d'identifier des critères permettant d'étoffer un concept flexible et adaptable de « Ville propre ». Ce concept s'alignera, au niveau de la capitale, aux grandes lignes et principes du Plan Stratégique de la ville de Djibouti.

Suivant confirmation lors de la phase de mise en œuvre, il est attendu que sur le montant total de l'Union européenne de EUR 54 millions, un montant indicatif de EUR 7 million pourrait être utilisé par l'Union européenne entre 2021 et 2024 pour approvisionner les garanties FEDD+, notamment dans le cadre du domaine prioritaire 1 et en particulier pour l'objectif spécifique 1.

Pour les objectifs spécifiques 1.1 et 1.3, l'approche conjointe se concrétisera plus spécifiquement à travers la mise en œuvre conjointe de l'**initiative phare Team Europe « Djibouti propre et prospère à l'horizon 2027 »**. Cette initiative est structurée autour de quatre composantes, dont trois s'intègrent dans le présent domaine prioritaire : i) eau et assainissement des déchets liquides et solides ; ii) renforcement de la gouvernance de la ville ; et iii) « green deal ». La contribution indicative de l'UE à cette initiative Équipe Europe (42 millions d'euros) est sujette à confirmation dans les meilleurs délais de la contribution significative indicative des partenaires de l'Équipe Europe. En l'absence de confirmation, la contribution indicative de l'UE peut être réorientée conformément aux domaines prioritaires du document de programmation conjoint et à ses allocations. L'obligation de l'Union et des États membres de coordonner leurs politiques de développement à la suite d'initiatives de la Commission à cet effet, conformément à l'article 210 du TFUE, s'applique toujours.

### 2.1.1 OBJECTIFS SPÉCIFIQUES LIÉS AU DOMAINE PRIORITAIRE

Afin d'aborder ces problématiques, il s'agira sous le domaine prioritaire 1 de développer le concept de « **ville propre et résiliente** », qui sera piloté au niveau de la capitale. Le concept de ville propre va se développer autour de **trois objectifs spécifiques** :

- 1.1 Ville propre : Améliorer l'accès à l'eau et à l'assainissement liquide et solide, et gérer les risques d'inondations ;**
- 1.2 Renforcer l'efficacité énergétique ; et**
- 1.3 Renforcer la gouvernance urbaine et la qualité et l'accessibilité des services**

L'alignement de ces objectifs spécifiques avec le Plan National de Développement de Djibouti et les politiques sectorielles, ainsi que la complémentarité avec les actions en cours, est plus élaboré dans l'appendice III « Analyse ».

*- Objectif spécifique 1.1 Ville propre : Améliorer l'accès à l'eau et à l'assainissement liquide et solide, et gérer les risques d'inondations*

#### **Résultats escomptés**

- R1. Accès amélioré à l'eau potable et à un système fonctionnel d'évacuation de l'eau
- R2. Gestion des déchets solides améliorée
- R3. Capacités renforcées des organisations responsables de la mise en œuvre et de la gestion des infrastructures
- R4. Stratégie locale de gestion de risques des inondations et du changement climatique mise en place

### *Indicateurs*

- a) Nombre d'infrastructures finalisées comme prévu dans le schéma directeur pour l'assainissement liquide de la ville de Djibouti avec le soutien des partenaires européens
- b) Nombre d'infrastructures finalisées comme prévu dans le schéma directeur pour l'assainissement solide de la ville de Djibouti avec le soutien des partenaires européens
- c) Nombre de personnes (h/f) des organisations responsables pour l'eau et assainissement liquide et solide formées sur la gestion des infrastructures
- d) Nombre de stratégies de lutte contre le changement climatique et/ou de réduction des risques de catastrophe: (a) développées, (b) en cours de mise en œuvre, avec le soutien des partenaires européens

### *Recours éventuel aux financements mixtes et aux garanties pour les investissements au titre du FEDD+*

L'UE et ses États-membres renforceront son dialogue conjoint interne et vis-à-vis du gouvernement afin d'explorer de nouvelles approches novatrices pouvant contribuer à l'atteinte du présent objectif spécifique, notamment à travers l'utilisation d'instruments innovants tels que le « Blending » (mélange de fonds remboursables et non-remboursables) et les garanties FEDD+. Le potentiel d'investissement vert devrait être exploré plus en profondeur, en raison de la valeur ajoutée que les entreprises européennes pourraient jouer, dans ce cadre. Les options de soutien pour promouvoir l'entrepreneuriat féminin, par exemple dans les métiers de l'eau et assainissement ou les domaines du recyclage de déchets, y compris à travers les technologies de tri ou l'artisanat, seront également explorées.

Sous réserve de confirmation lors de la phase de mise en œuvre, un montant indicatif total de 7M EUR pourrait être utilisé entre 2021 et 2024 pour provisionner des opérations de garanties du FEDD+, y inclus dans l'objectif spécifique de ce domaine prioritaire.

### *Coordination et participation multi-acteurs (gouvernement et autres acteurs)*

En l'absence d'un mécanisme formel de coordination dans les secteurs de l'eau, de l'assainissement ainsi que de la gestion des déchets, l'UE et ses États-membres exploreront la possibilité d'appuyer ou de promouvoir la création par la Mairie de Djibouti d'un cadre de concertation territorialisé, réunissant tous les acteurs pertinents pour contribuer à l'objectif d'une « Ville durable, résiliente, inclusive et connectée » en ligne avec les objectifs du Plan Stratégique de Développement de la ville de Djibouti. Ceci sera réalisé en cohérence avec l'objectif spécifique 1.3 (gouvernance urbaine), qui vise à appuyer et renforcer les capacités des organisations responsables pour la mise en œuvre et la gestion des infrastructures. La démarche conjointe s'efforcera de renforcer les acteurs participants à travers la promotion de parrainages entre les institutions et la société civile européennes et locales. L'usage des instruments thématiques ainsi que des nouveaux instruments TAIEX et TWINNING de l'UE pourrait être envisagé à cette fin. Les interventions sous l'objectif 3 contribueront également à augmenter la disponibilité d'expertise spécifique dans les domaines de l'eau et de l'assainissement, ainsi que la gestion des risques.

Enfin, la complémentarité sera recherchée avec d'autres initiatives, entre autres le nouveau **projet national phare "zéro bidonville"** soutenu par la Banque mondiale, qui intègre notamment un volet dédié aux réfugiés. Ce projet vise le quartier de Balbala, qui comporte de nombreuses zones d'habitat sommaire et des habitants à faible revenu. Il inclura un meilleur accès aux services de base, à l'eau et à la gestion des déchets.

### *- Objectif spécifique 1.2 Renforcer l'efficacité énergétique (mis en œuvre uniquement par FR)*

L'Union Européenne continue de jouer un rôle de leader au niveau mondial dans la lutte contre le changement climatique et la promotion des énergies renouvelables. L'UE s'est engagée à intégrer la dimension du changement climatique dans tous ses programmes au niveau des pays partenaires. A Djibouti, cet engagement s'est également matérialisé dans la mise en œuvre de programmes tels que ceux financés sous «L'Alliance Mondiale contre le Changement Climatique/ Résilience climatique », y compris le programme mis en œuvre conjointement par l'UE et la France pour le traitement intégré et durable des eaux de Douda : périmètres irrigués, clôture de la réserve naturelle de Douda, construction d'un bâtiment pilote bioclimatique, renforcement des capacités et appui institutionnel dans le domaine de l'énergie et de l'environnement.

Les actions pour arriver à cet objectif spécifique **ne sont pas incluses dans le financement de l'UE/NDICI**. La France et l'Allemagne continueront leur plaidoyer conjoint auprès des autorités djiboutiennes pour impulser la libéralisation de la production du secteur des énergies, ainsi que la diversification durable des sources d'approvisionnement avec un appui particulier pour les sources d'énergie renouvelables. La France et l'Allemagne apporteront une expertise opérationnelle dans les domaines de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables, en s'appuyant sur les leçons apprises d'initiatives telles que le programme d'exploration géothermique dans le rift Assal (AFD) et le projet de l'Allemagne pour renforcer les mesures d'efficacité énergétique et installer un système solaire dans un camp de réfugiés. Des initiatives dans le domaine de l'énergie renouvelable du secteur privé et/ou des institutions financières européennes pourront être soutenues des à travers le blending ou des garanties FEDD+.

L'efficacité énergétique des bâtiments sera un domaine clé pour les actions futures de la France, où des appuis opérationnels pour la construction de bâtiments-modèles sont en cours de mise en œuvre, par la mise en œuvre de projets pilotes démontrant les actions à entreprendre pour économiser l'énergie au niveau des bâtiments publics, complétées par de futures actions en faveur de la mise en application de normes de qualité européennes des ouvrages, adaptées au contexte djiboutien. Une collaboration pourrait être recherchée, sur ce point, avec le laboratoire Central du Bâtiment et de l'Équipement, qui avait été mis en place avec un appui de l'UE. Il s'agira également de promouvoir la structuration de la filière, dans ce cadre.

La France et l'Allemagne veilleront à ce que toutes les actions soient complémentaires à celles des autres acteurs et Partenaires Techniques et Financiers dans ce domaine – notamment le Programme d'électrification durable financé par la Banque mondiale depuis 2017.

L'Accord de coopération signé entre le Ministère djiboutien de l'Enseignement supérieur et de la Recherche avec l'Institut français de Recherche pour le Développement (IRD) appuiera la réflexion scientifique et les impacts du changement climatique sur plusieurs domaines (adaptation des agrosystèmes, diversité génétique, télédétection et modélisation de données spatialisées appliquées aux problématiques de développement durable et de gestion de l'environnement, fonctionnement des écosystèmes marins, risques et vulnérabilités des ressources en eau...).

### *- Objectif spécifique 1.3 Renforcer la gouvernance urbaine, la qualité et l'accessibilité des services*

#### *Résultats escomptés*

R1. Cadre de concertation territorialisé réunissant tous les acteurs pertinents créé pour promouvoir une « Ville propre et résiliente »



R2. Capacités techniques administratives renforcées parmi les acteurs institutionnels impliqués dans le développement local, y compris la programmation du budget.

#### *Indicateurs*

- a) Statut du cadre de concertation territorialisé « ville propre et résiliente »
- b) Nombre de femmes, d'hommes et de jeunes garçons et filles impliqués dans des consultations publiques sur la programmation au niveau local
- c) Existence d'un comité de suivi de la réforme pour le secteur des déchets solides
- d) Nombre d'acteurs institutionnels impliqués dans le développement local, y compris la programmation du budget, dont les capacités techniques et administratives sont renforcées avec l'appui des partenaires européens
- e) Nombre de partenariats établis avec des collectivités européennes ou regroupements de collectivités

#### *Recours éventuel aux financements mixtes et aux garanties pour les investissements au titre du FEDD+*

Aucun recours aux financements mixtes ou aux garanties n'est prévu pour l'objectif spécifique 1.3.

#### *Coordination multi-acteurs (gouvernement et participation autres acteurs)*

L'UE et ses États-membres chercheront à renforcer leur collaboration, la complémentarité et la consolidation des actions dans le domaine du développement intégré urbain. Dans le cadre de développement du concept de « Ville propre et résiliente », il s'agira de renforcer la bonne gouvernance urbaine, notamment dans les domaines de finances, urbanisme, facilitation de la digitalisation, implication de la société civile et résilience aux catastrophes. A cette fin, les appuis européens veilleront à cibler particulièrement les quartiers les plus marginalisés et les populations déplacées et les plus vulnérables, dans l'esprit du principe des ODD « leave no one behind ».

Dans le cadre de la création d'un cadre de concertation, la complémentarité avec d'autres donateurs sera recherchée (dont la Banque mondiale et JICA). L'UE et ses États-membres s'efforceront de renforcer les capacités des acteurs impliqués à travers la promotion de parrainages entre les administrations locales et la société civile européennes et celles de Djibouti. La mobilisation de collectivités européennes sera promue, en particulier au travers de la coopération entre la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA) ; Mayotte et la République de Djibouti. L'utilisation des instruments thématiques ainsi que des nouveaux instruments TAIEX et TWINNING de l'UE pourrait être envisagée à cette fin.

## **2.2 DOMAINE PRIORITAIRE 2 : INSTITUTIONS FORTES**

#### *Contexte et justifications*

Soutenir la bonne gouvernance est non seulement la contribution à l'ODD 16, elle est également un des cinq piliers de la Vision 2035, perçue comme une condition préalable pour atteindre l'ambition de Djibouti (ICI 2020-24) de devenir un pôle régional dynamique, qui devra se construire à partir d'un « cadre et un environnement macro-économiques stables, sains et prévisibles » (Vision 2035). Le canevas de l'ICI mentionne quatre priorités sous son « I » d'institutions fortes – toutes liées à la gouvernance économique : amélioration de l'accès à l'électricité ; amélioration de l'accès aux télécommunications ; inclusion financière ; politique fiscale (notamment : incitations fiscales pour la création d'emplois et réduction des inégalités et politique de redistribution).

### *Réponse conjointe : Initiative Team Europe*

Les actions dans le cadre de ce domaine prioritaire vont se baser sur les expériences et leçons apprises de soutiens de l'UE et des États membres en cours dans les domaines de la gestion financière, du secteur bancaire, du secteur privé et des institutions démocratiques et de redevabilité, ainsi que sur l'expérience de l'UE dans le domaine de migration.

Pour les objectifs spécifiques 2.1 et 2.2, l'approche conjointe se concrétisera plus spécifiquement à travers la mise en œuvre conjointe de l'**initiative phare Team Europe « gouvernance pour le développement »**. Cette initiative est structurée autour de quatre composantes, dont trois s'intègrent dans ce domaine prioritaire : i) gouvernance macro-économique et financière ; ii) gouvernance digitale ; et iii) gouvernance du secteur de la justice et gouvernance démocratique. La contribution indicative de l'UE à cette initiative Équipe Europe (4 millions d'euros) est sujette à confirmation dans les meilleurs délais de la contribution significative indicative des partenaires de l'Équipe Europe. En l'absence de confirmation, la contribution indicative de l'UE peut être réorientée conformément aux domaines prioritaires du document de programmation conjoint et à ses allocations. L'obligation de l'Union et des États membres de coordonner leurs politiques de développement à la suite d'initiatives de la Commission à cet effet, conformément à l'article 210 du TFUE, s'applique toujours.

L'appui à la gouvernance vise à créer des synergies avec, et renforcer les résultats des autres objectifs stratégiques de cette programmation conjointe.

#### **2.2.1 OBJECTIFS SPÉCIFIQUES LIÉS AU DOMAINE PRIORITAIRE**

Afin de soutenir les « Institutions fortes » d'ICI, il s'agira, dans le domaine prioritaire 2, de renforcer les capacités pour une bonne gouvernance. L'appui va se concentrer autour de **trois objectifs spécifiques**:

- 2.1 Renforcer la gouvernance économique et sociale, financière et digitale ;**
- 2.2 Renforcer les institutions et les systèmes démocratiques et de redevabilité ; et**
- 2.3 Renforcer la mise en œuvre du plan d'action pour les migrations**

L'alignement de ces objectifs spécifiques avec le Plan National de Développement de Djibouti et les politiques sectorielles, ainsi que la complémentarité avec les actions en cours, est plus élaboré dans l'appendice III « Analyse ».

#### **- Objectif spécifique 2.1 Renforcer la gouvernance économique, sociale, financière et digitale**

##### *Résultats escomptés*

- R1. Des réformes sont appuyées par les conclusions du PEFA
- R2. L'environnement des affaires est amélioré
- R3. La transparence de l'espace commercial du pays est renforcée
- R4. Une stratégie/feuille de route pour l'e-gouvernance est disponible, incluant la cyber-sécurité et l'extension de la couverture
- R5. Une stratégie/feuille de route pour une amélioration de la gouvernance de la politique sociale et visant aux emplois décents est disponible.

##### *Indicateurs*

- a) Nombre de processus liés aux pratiques en matière de commerce, d'investissements et d'affaires rationalisés
- b) Nombre de bénéficiaires ayant accès à des services financiers avec le soutien de l'UE: (a) entreprises, (b) particuliers (tous les services financiers), (c) particuliers (services financiers numériques)

### *Recours éventuel aux financements mixtes et aux garanties pour les investissements au titre du FEDD+*

Aucun recours aux financements mixtes ou aux garanties n'est prévu pour l'objectif spécifique 2.1.

#### *Coordination multi-acteurs (gouvernement et participation autres acteurs)*

En ce qui concerne la coordination du secteur et la méthodologie d'engagement futur des parties prenantes dans ce domaine, l'UE et ses États-membres s'engagent à promouvoir la création d'un cadre de concertation inclusif, notamment en visant à redynamiser une plateforme de dialogue privé-public, impulsée à l'origine par l'UE mais qui avait cessé de fonctionner.

La numérisation devrait bénéficier de l'expérience des pays de l'UE et des partenariats pour échanger des expériences, partager de l'expertise et renforcer les capacités seront promus.

### - Objectif spécifique 2.2 Renforcer les institutions et les systèmes démocratiques et de redevabilité.

#### *Résultats escomptés*

- R1. La voix et l'impact de la société civile et autres organisations démocratiques est renforcée
- R2. Les capacités des institutions démocratiques et de redevabilité sont renforcées

#### *Indicateurs*

- a) Nombre de personnes (h/f) des institutions démocratiques et de redevabilité formées sur la mise en place des politiques et la gestion des projets
- b) Nombre d'institutions disposant d'un site web donnant accès à leurs documents de travail et documents adoptés
- c) Nombre de partenariats avec des institutions européennes ou francophones
- d) Nombre d'OSC dont les capacités ont été améliorées
- e) Nombre de partenariats entre OSC djiboutiennes et européennes

### *Recours éventuel aux financements mixtes et aux garanties pour les investissements au titre du FEDD+*

Aucun recours aux financements mixtes ou aux garanties n'est prévu pour l'objectif spécifique 2.2.

#### *Coordination multi-acteurs (gouvernement et participation autres acteurs)*

En ce qui concerne la coordination du secteur et la méthodologie d'engagement futur des parties prenantes dans ce domaine, il s'agira de promouvoir, un dialogue conjoint avec la contrepartie Djiboutienne (toutes institutions – gouvernement, parlement, partenaires sociaux, ...), et la prise de décision participative et inclusive à tous les niveaux. On considèrera un possible soutien pour renforcer les capacités de la société civile à participer dans ces débats de manière informée.

### - Objectif spécifique 2.3 Renforcer la mise en œuvre nationale du Pacte Mondial sur les migrations

#### *Résultats escomptés*

- R1. Les capacités des acteurs djiboutiens sont renforcées en matière de gestion de la migration
- R2. La gouvernance et la coordination des migrations au niveau local sont améliorées

### *Indicateurs*

- a) Nombre de stratégies ou de politiques en matière de gestion de la migration ou de déplacements forcés: (a) développées / révisées, ou (b) en cours de mise en œuvre avec le soutien de l'UE
- b) Nombre de migrants, de réfugiés et de personnes déplacées de force ou autres individus dans les communautés hôtes (h/f), protégés ou aidés avec le soutien de l'UE
- c) Nombre de réunions documentées du Comité National de Coordination des Migrations
- d) Nombre de migrants accueillis, référencés et soignés au MRC à Obock (hommes/femmes/mineurs y compris non accompagnés)
- e) Nombre de migrants (h/f) y compris mineurs assistés pour un retour volontaire et une réinsertion dans leur pays d'origine
- f) Nombre de trafiquants arrêtés et jugés

### *Recours éventuel aux financements mixtes et aux garanties pour les investissements au titre du FEDD+*

Aucun recours aux financements mixtes ou aux garanties n'est prévu pour l'objectif spécifique 2.3.

### *Coordination multi-acteurs (gouvernement et participation autres acteurs)*

Sur base des bonnes pratiques et des leçons apprises lors de la mise en œuvre des actions financées par le fonds fiduciaire d'urgence, l'appui de l'UE et ses États-membres à la question migratoire sera mis en œuvre par les organisations des Nations Unies spécialisées dans les domaines concernés, en collaboration avec les autorités djiboutiennes et les opérateurs et/ou agences des États-membres, le cas échéant.

## **2.3 DOMAINE PRIORITAIRE 3 : JEUNESSE AVEC PERSPECTIVES ET GÉNÉRATRICE DE CROISSANCE**

### *Contexte et justification*

Selon la vision 2035, ainsi que le PND (ICI 2020-24), la croissance soutenue dont le pays a pu bénéficier au cours des dernières années, accompagnée par la transformation structurelle progressive de l'économie, aurait dû générer jusqu'à 200 000 emplois et ainsi réduire le taux de chômage de 60% à 10% en 2035 – le projet de texte de l'ICI parlant d'un taux de chômage réduit à 23% en 2024.

Cependant, ces ambitions ne se sont pas encore traduites en réalités : la croissance économique a généré très peu d'emplois, avec un taux de chômage qui reste à 47% en 2019<sup>6</sup>, notamment en raison de la concentration des investissements sur des secteurs capitalistiques qui utilisent une main d'œuvre très réduite et hautement qualifiée ; de la qualification insuffisante de la main d'œuvre, point faible du système éducatif et de formation professionnelle ; et du potentiel limité d'auto-emploi et de mobilité sociale des travailleurs non qualifiés, du fait de la faiblesse de leur formation et des difficultés d'accès au crédit<sup>7</sup>. Ce taux de chômage, qui est susceptible d'augmenter en 2020 en raison de la crise Covid-19 (estimation d'une perte de 30 000 - 40 000 d'emploi), affecte de manière particulière les jeunes femmes et hommes entre 15 et 35 ans, dont 60% se retrouvent, en 2019, sans emplois durables.

---

<sup>6</sup> FMI - CONSULTATIONS DE 2019 AU TITRE DE L'ARTICLE IV.

<sup>7</sup> AFD CIP 2017-21.

Il n'est donc guère surprenant que le Plan National ICI 2020-24 cherche à identifier de nouveaux « moteurs » d'une croissance plus diversifiée et inclusive. Cette ambition s'aligne sur celle de la Vision 2035 qui inclut « l'Economie diversifiée et compétitive, avec comme moteur le secteur privé » parmi ses cinq piliers fondamentaux. Selon l'Ordonnateur National<sup>8</sup>, un des facteurs clés à cette fin serait d'impulser l'employabilité des jeunes, en tant que moteurs de la croissance.

### *Réponse conjointe de la Team Europe*

L'UE et ses États-membres soutiendront une croissance inclusive à travers des programmes axés sur la réponse aux besoins en ressources humaines du marché : le soutien à une éducation et une formation professionnelle de qualité, qui sera complété par un appui au secteur privé et à l'entrepreneuriat des jeunes, en ciblant particulièrement les jeunes femmes et groupes vulnérables, et l'entrepreneuriat social.

### **2.3.1 OBJECTIFS SPÉCIFIQUES LIÉS AU DOMAINE PRIORITAIRE**

Dans le domaine prioritaire 3, l'appui va se concentrer autour de **trois objectifs spécifiques**:

- 3.1 Améliorer la formation et l'insertion professionnelle durable des jeunes ;**
- 3.2 Promouvoir une éducation inclusive et de qualité ; et**
- 3.3 Renforcer le dialogue sur les politiques d'emploi inclusives.**

Ces actions vont contribuer aux domaines prioritaires 1 et 2, en soutenant une augmentation des jeunes éduqués, formés et diplômés. L'alignement de ces objectifs spécifiques avec le Plan National de Développement de Djibouti et les politiques sectorielles, ainsi que la complémentarité avec les actions en cours, est plus élaboré dans l'appendice III « Analyse ».

### [- Objectif spécifique 3.1 Améliorer la formation et l'insertion professionnelle durable des jeunes](#)

#### *Résultats escomptés*

- R1. La qualité de la formation professionnelle (y compris duale) est renforcée et l'offre diversifiée, en étroite collaboration avec les partenaires sociaux (organismes des employeurs et représentants des travailleurs/syndicats).
- R2. Les capacités des entrepreneurs locaux et l'entrepreneuriat des jeunes, en ciblant particulièrement les jeunes femmes et groupes vulnérables, sont renforcés.
- R3. La création d'emplois décents (y compris les activités génératrices de revenus) est favorisée.

#### *Indicateurs*

- a) Nombre de personnes ayant bénéficié d'interventions en matière de formation professionnelle et de développement des compétences, soutenues par l'UE dans des institutions ou sur le lieu de travail : (a) toute formation professionnelle et développement des compétences, (b) seulement la formation professionnelle et le développement des compétences pour le numérique, (c) seulement la formation professionnelle et le développement des compétences vertes.
- b) Nombre de bénéficiaires (général et par catégories) insérés dans une activité génératrice de revenus, ventilé par sexe et âge.
- c) Nombre de plateformes public/privé fonctionnelles en général et par filières ciblées
- d) Nombre d'actions avec le soutien de l'UE visant à éliminer les obstacles qui empêchent les femmes d'accéder aux marchés, d'investir et de développer des entreprises

---

<sup>8</sup> Réunion de consultation entre l'ON et la Délégation de l'Union Européenne, 4 Octobre 2020, dans le cadre de la Programmation Conjointe.

- e) Nombre : (a) d'emplois décents, (b) d'emplois "verts", soutenus/maintenus par les partenaires européens

### *Recours éventuel aux financements mixtes et aux garanties pour les investissements au titre du FEDD+*

Aucun recours aux financements mixtes ou aux garanties n'est prévu pour l'objectif spécifique 3.1.

### *Coordination multi-acteurs (gouvernement et participation autres acteurs)*

En ce qui concerne la coordination du secteur et la méthodologie d'engagement futur des parties prenantes dans ce domaine, la France continuera d'assumer le rôle de leadership au sein du cadre de concertation existant sur la Formation Professionnelle, le secteur bancaire et les micro-crédits. Afin d'éviter les chevauchements, il sera essentiel d'obtenir une vue d'ensemble des différents types/offres de formations professionnelles d'ores et déjà financées par les PTF à Djibouti. Sur cette base, des positionnements conjoints ou propositions d'approches innovatrices pour appuyer l'insertion professionnelle des jeunes pourraient être identifiées.

En outre, la proposition émanant des acteurs du secteur privé consultés dans le cadre de la programmation conjointe, de redynamiser une plateforme de dialogue privé-public, impulsée à l'origine par l'UE mais qui avait cessé de fonctionner, sera étudiée – à cette fin, on encouragera la création d'alliances stratégiques afin d'augmenter les capacités du secteur privé pour participer dans un tel forum.

### - Objectif spécifique 3.2 Promouvoir une Education inclusive et de qualité (mis en œuvre uniquement par FR)

#### *Analyse de la réponse Djiboutienne – Documents de planification nationale et locale, et politiques sectorielles*

L'engagement de l'UE et ses États-membres dans ce domaine, qui sera aligné sur les priorités du nouveau schéma directeur post-2019 (en cours d'élaboration), répondra plus particulièrement, et en cohérence avec le sous-objectif 1, à l'ambition du PAE de développer « **une meilleure offre de l'EFTP en phase avec les compétences du marché de travail** ».

Les actions pour mettre en œuvre cet objectif spécifique qui cible l'éducation **générale ne seront pas incluses dans le financement de l'UE/NDICI**, l'appui UE étant ciblé sur la formation professionnelle (objectif spécifique 3.1). Le soutien important apporté par la France aux projets de réforme du secteur dans ces domaines durant les dernières années servira de source de leçons apprises pour impulser leur mise en œuvre effective - notamment quant aux besoins éventuels de mise à niveau du baccalauréat professionnel ainsi que l'usage des dispositifs de professionnalisation, créés avec le soutien de la France, et visant à répondre rapidement aux besoins des entreprises.

Il s'agira en outre de pérenniser les actions d'apport aux entreprises de compétences locales en ligne avec leurs besoins, ainsi que les actions d'orientation des élèves vers les formations techniques et professionnelles à la sortie du collège, en offrant des formations de plus grande qualité et une meilleure possibilité d'insertion. Une attention spéciale sera également portée à l'inclusion des jeunes filles non scolarisées, femmes analphabètes et personnes déplacées, vulnérables/aux besoins spéciaux et réfugiés (en ligne avec la *Djibouti declaration on refugee education*) dans ces programmes.

Étant donné que le succès des interventions françaises dans ce secteur se doit notamment au recours à l'expertise du Ministère français de l'Éducation nationale, fortement mobilisée dans le cadre des

réformes djiboutiennes, l'usage de nouveaux instruments, tels que le Twinning et Taiex, pourra être considéré afin de renforcer le parrainage entre les institutions européennes et djiboutiennes.

Ces actions seront complétées par des appuis européens pour soutenir la professionnalisation et la numérisation de l'Enseignement Supérieur, déjà soutenu par la France au travers de programmes d'appuis à l'Université ou à l'Institut des Sciences de la Santé. Au-delà de la coopération bilatérale, Djibouti pourra également bénéficier de programmes d'échanges tels qu'Erasmus Mundus+ ou le « Intra-Africa Academic Mobility Scheme ».

L'UE et ses États-membres resteront également contributeurs clé au « Global Partnership for Education », dont les actions continueront à bénéficier au secteur de l'éducation de Djibouti, à travers le soutien au PAE (fonds du GPE mise en œuvre par la Banque Mondiale). Le partenariat initié depuis 2018 entre l'UNICEF et l'AFD sur le genre, la petite enfance et la déscolarisation des filles en milieu rural, et les syndicats sera renforcé.

#### *Coordination multi-acteurs (gouvernement et participation autres acteurs)*

En ce qui concerne la coordination du secteur et la future méthodologie d'engagement des parties prenantes dans ce domaine, l'UE, principalement la France, continuera de participer aux réunions du cadre de concertation Education, animé par l'UNICEF, ainsi qu'à celui sur la formation professionnelle. Il s'agira, dans ce cadre, pour la France de promouvoir un dialogue structuré Education-Formation-Emploi, ainsi que la pertinence de l'éducation pour faciliter l'insertion professionnelle des jeunes hommes et des jeunes femmes.

En outre, on considèrera la proposition émanant des acteurs de la société civile, consultés dans le cadre de la programmation conjointe, d'appuyer la création d'un forum associatif pour promouvoir la diffusion et le partage d'informations et la prise de contact entre demandeurs d'emplois (élèves/étudiants/ jeunes non scolarisés) et entreprises privées par rapport aux offres de formations et les lieux de stages.

### - Objectif Spécifique 3.3 Renforcer le dialogue sur les politiques d'emploi inclusives

#### *Résultats escomptés*

- R1. Le secteur privé est sensibilisé sur la non-discrimination des femmes, réfugiés, groupes vulnérables et personnes aux besoins spéciaux
- R2. Une plateforme de dialogue entre les parties prenantes sur l'éducation, la formation et l'emploi est créé

#### *Indicateurs*

- a) Existence d'un dialogue structuré éducation-formation-emploi.

#### *Recours éventuel aux financements mixtes et aux garanties pour les investissements au titre du FEDD+*

Aucun recours aux financements mixtes ou aux garanties n'est prévu pour l'objectif spécifique 3.3.

#### *Coordination multi-acteurs (gouvernement et participation autres acteurs)*

En ce qui concerne la coordination du secteur et la méthodologie d'engagement futur des parties prenantes dans ce domaine, on considèrera la proposition émanant des acteurs du secteur privé consultés dans le cadre de la programmation conjointe, de promouvoir la redynamisation d'une

plateforme de dialogue privé-public, impulsée à l'origine par l'UE mais qui a cessé de fonctionner, et à encourager les représentants du secteur privé à augmenter leurs capacités pour participer à un tel forum.

## 2.4 MESURES D'APPUI

### 2.4.1 MESURES EN FAVEUR DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

Depuis 2014, la mise en œuvre du programme thématique d'appui aux acteurs locaux et aux organisations de la société civile et de l'Instrument européen des Droits de l'Homme et de la démocratie a permis à l'UE de s'engager avec des OSC locales. L'UE a mis en place en 2015, le premier programme ciblé de renforcement de capacités et d'accompagnement des OSC djiboutiennes. Dans ce cadre, une plateforme virtuelle permettant de faciliter la communication entre les OSC et l'UE est active depuis début 2017 et devrait favoriser les consultations ou questions procédurales. En 2020, l'UE a engagé une assistance technique pour l'appui à la société civile djiboutienne. La révision à moyen terme de cette programmation conjointe va prendre en compte les enseignements tirés de cette assistance technique.

Les partenaires européens ont également élaboré une feuille de route conjointe 2018-2020 pour formaliser leur engagement avec la société civile à Djibouti, qui s'articule autour de 2 grandes priorités, accompagnés d'indicateurs de résultats:

- Priorité 1 : Une société civile plus organisée et capable
- Priorité 2 : Une société civile qui contribue plus efficacement au développement économique et social du pays

Cette feuille de route sera mise à jour en 2021, dans le cadre de cette nouvelle programmation conjointe 2021-2027, afin de renouveler l'engagement conjoint de l'UE et ses États-membres envers la société civile. Dans ce cadre, on veillera à ce qu'un dialogue régulier avec les OSC et autres acteurs soit institutionnalisé, y compris par rapport au suivi des indicateurs de résultat accordés.

En ce qui concerne la méthodologie d'engagement future des parties prenantes dans ce domaine, certains acteurs ont recommandé la « *création d'un forum associatif pour le changement* », qui permettrait le « *Parrainage, la formation par les associations seniors des associations plus jeunes* ». L'UE et ses États-membres encourageront la création d'un tel forum sur initiative de la société civile.

### 2.4.2 FACILITÉ DE COOPERATION

Une facilité de coopération est envisagée. Elle sera destinée aux mesures de soutien pour la préparation, la mise en œuvre et l'évaluation de la coopération, y compris assistance technique, études, coordination, communication et visibilité et interventions spécifiques en matière de diplomatie publique visant à promouvoir les politiques de l'UE dans le pays.

La facilité pourrait aussi être utilisée pour analyser, et dans le cas échéant soutenir, le futur développement des **systèmes de protection sociale** (par exemple un couvrage universel par une assurance de maladie, assurance en cas d'un accident, assurance en cas de chômage, système de pensions, etc.).

## 2.5 OBJECTIFS TRANSVERSAUX

Les objectifs transversaux suivants ont été identifiés par l'UE et ses États-membres et en consultation avec les acteurs au développement à Djibouti. De par leur nature, ils devront être intégrés de manière transversale dans toutes les actions de l'UE et de ses États-membres répondant aux objectifs conjoints mentionnés ci-dessus :

EQUITÉ DE GENRE



Dans le cadre de son Plan d'Action Genre 2016-2020, , ainsi que dans son Plan d'Action Genre 2021-2025, l'UE a effectué une analyse de genre à Djibouti qui conclut que l'égalité des genres fait partie de l'agenda du dialogue politique avec la République de Djibouti, en alignement avec la politique nationale genre 2011-2021. Vu la volonté politique du gouvernement de Djibouti, manifestée dans la Vision Djibouti 2035 et la Stratégie de Croissance Accélérée et de Promotion de l'Emploi (SCAPE), d'intégrer les femmes dans le développement, l'égalité femmes/hommes continuera d'être un sujet d'importance dans ce dialogue politique.

On veillera également à l'implication des femmes et des organisations féminines dans l'ensemble des processus de prise de décision autour des programmes et initiatives Team Europe au niveau du pays, en encourageant une culture de travail égalitaire, sociale et axée sur la performance. A cette fin, un marqueur égalité femmes/hommes sera prévu dans chaque programme européen. Des opportunités de financements ciblant le Ministère de la Femme, les organisations féminines, ainsi que la création d'opportunités d'emploi pour les jeunes femmes, notamment dans les domaines scientifiques, financiers, artisanaux, culturels et sportifs, seront explorées à l'aide des instruments (p. ex. thématiques) disponibles. L'UE et ses États-membres appuient déjà le pays dans sa lutte contre les mutilations génitales féminines (MGF), notamment à travers les actions spécifiques de l'UE et de l'Allemagne dans ces domaines. Le projet d'amélioration de l'accès à l'eau potable (PEPER), en plus de l'amélioration de l'ODD 6, aura également des répercussions sur la vie et le bien-être des femmes et des filles.

#### DROITS DE L'HOMME

L'approche basée sur les Droits de l'Homme s'inscrit dans les valeurs et principes fondamentaux de l'Union Européenne. L'UE et ses États-membres veilleront à ce que cette approche soit intégrée dans toutes les actions européennes et dialogues politiques menés au niveau du pays. Dans ce cadre, il s'agira notamment de défendre les droits des groupes les plus vulnérables, y compris les personnes déplacées et les personnes à besoins spéciaux, ainsi que les défenseurs des droits de l'homme en matière d'environnement et de sensibiliser les jeunes sur une culture de paix et de cohésion sociale.

#### PARTICIPATION, INCLUSIVITÉ ET REDUCTION DES INEGALITÉS

Le contexte de Djibouti reste marqué par de flagrantes inégalités sociales, géographiques, de genre et d'accès aux services. L'UE et ses États-membres s'efforceront d'intégrer l'objectif de réduction des inégalités dans toutes ses initiatives et son dialogue politique au niveau du pays. Dans ce cadre, les programmes européens prendront en compte les besoins spécifiques de certains groupes vulnérables, notamment ceux de personnes vivant dans les bidonvilles, et plus particulièrement les jeunes femmes et personnes à besoins spéciaux, en veillant à sensibiliser et réduire la stigmatisation à l'égard de ces personnes à travers ses programmes et à leur donner les clés pour accéder à l'entrepreneuriat et aux prises de décision (formations spécifiques, renforcement linguistique, ouverture culturelle).

La nouvelle politique extérieure de la Commission Européenne s'inscrit également dans le nouveau principe clé de la promotion de « partenariats stratégiques » – non seulement avec le gouvernement, mais avec tous les acteurs au niveau d'un pays. L'UE et ses États-membres reconnaissent le rôle important que jouent les acteurs non gouvernementaux pour le développement d'un pays. Depuis 2014, la mise en œuvre du programme thématique d'appui aux acteurs locaux et aux organisations de la société civile et de l'Instrument européen des Droits de l'Homme et de la démocratie a permis à l'UE de s'engager avec des OSC locales dans les secteurs de concentrations du programme indicatif national de l'UE (Sécurité alimentaire, Eau et assainissement) ainsi que pour la défense des droits humains. Un peu plus de 3 millions d'euros ont ainsi pu être engagés depuis 2014. L'UE a mis en place, en 2015, le premier programme ciblé de renforcement de capacités et d'accompagnement des OSC djiboutiennes. Dans ce cadre, une plateforme virtuelle permettant de faciliter la communication entre les OSC et l'UE est active depuis début 2017 et devrait favoriser les consultations ou questions procédurales.

Les partenaires européens ont également élaboré une feuille de route conjointe 2018-2020 pour formaliser leur engagement avec la société civile à Djibouti, qui s'articule autour de 2 grandes priorités, accompagnés d'indicateurs de résultats :

- Priorité 1 : Une société civile plus organisée et capable
- Priorité 2 : Une société civile qui contribue plus efficacement au développement économique et social du pays

Cette feuille de route sera mise à jour en 2021, dans le cadre de cette nouvelle programmation conjointe 2021-2027, afin de renouveler l'engagement conjoint l'UE et de ses États-membres envers la société civile. Dans ce cadre, on veillera à ce qu'un dialogue régulier avec les OSC et autres acteurs soit institutionnalisé, y compris par rapport au suivi des indicateurs de résultat concernés.

En ce qui concerne la méthodologie d'engagement future des parties prenantes dans ce domaine, certains acteurs ont recommandé la « *création d'un forum associatif pour le changement* », qui permettrait le « *Parrainage, la formation par les associations seniors des associations plus jeunes* ». L'UE et ses États-membres encourageront la création d'un tel forum sur initiative de la société civile.

**EFFICACITÉ AU DÉVELOPPEMENT:** alignement, coordination et co-leadership UE et États-membres, complémentarité, harmonisation et simplification des procédures; prévisibilité et durabilité du financement; transparence/partage d'information.

A travers la présente stratégie conjointe, l'UE et ses États-membres s'engagent à mieux travailler ensemble afin d'améliorer progressivement **l'efficacité, la cohérence et l'impact de l'action extérieure européenne** au niveau du pays – entre autres à travers le mécanisme de programmation conjointe, une coordination et cohérence améliorée de ses actions, la simplification des procédures et l'augmentation de la prévisibilité et durabilité du financement. Il s'agira également d'augmenter et d'améliorer la communication et le partage d'informations, la transparence et visibilité des actions et l'impact collectif des actions européennes.

## 2.6 DES MECANISMES DE SUIVI ET DE COMMUNICATION CONJOINTS

La communication sur le présent document de vision conjointe et les actions qui en découlent devra améliorer la visibilité des financements des partenaires européens, montrer les résultats en terme non seulement de produits (output) mais aussi d'impact. Elle permettra de renforcer la légitimité et la crédibilité de l'action des partenaires européens accompagnant le développement du pays.

Les partenaires européens s'engagent ainsi à déployer des efforts conjoints et coordonnés en matière de communication pour informer et sensibiliser les différents publics de la vision conjointe. Les outils de communication conjointe préciseront la plus-value de l'aide des partenaires européens à Djibouti, à la fois en termes de secteurs soutenus, de qualité des interventions, de l'alignement aux priorités nationales et du respect et de l'indépendance des partenaires Djiboutiens, tout en assurant la visibilité de chaque partenaire européen.

L'opérationnalisation (mise en œuvre, suivi et évaluation) de la communication conjointe sera définie de façon précise au cours de la mise en œuvre de la vision conjointe. Un groupe de travail spécifique sera créé dans ce but. Il sera composé, au minima des chefs de coopérations ou de leur représentant et des responsables de communication attachés de presse des différents partenaires européens. La communication conjointe doit pouvoir compter sur l'appui technique de spécialistes et sur un budget mis à disposition par les partenaires européens.

Le suivi des objectifs et résultats escomptés de la présente stratégie se fera par l'introduction de la programmation conjointe en tant que point d'ordre du jour régulier/ par défaut dans l'agenda des réunions mensuelles des chefs de coopération. La rédaction participative (avec l'appui des acteurs consultés) de rapports annuels pour mesurer l'avancement des objectifs conjoints de la présente stratégie sera également considérée. A cette fin, les options pour la mise en place et le co-financement

d'un secrétariat pour le suivi de la programmation conjointe et la mise en œuvre de la présente stratégie seront étudiées. La stratégie conjointe fera l'objet d'une révision à mi-parcours en 2024 afin de l'adapter si besoin.

### 3. APERCU FINANCIER

Bien que la durée de la programmation de l'Union européenne soit de sept ans, les allocations indicatives de l'Union européenne pour Djibouti pour chacun des domaines prioritaires et des mesures d'appui énoncés dans le tableau ci-dessous sont fournies pour la période 2021-2024 uniquement. Les allocations indicatives pour 2025-2027, ainsi que la modification éventuelle d'autres éléments substantiels de la contribution de l'UE à la programmation conjointe, feront l'objet d'une décision de l'UE. Cette décision sera précédée d'une revue de la mise en œuvre de la contribution de l'UE à la programmation conjointe qui devrait inclure un dialogue avec les autorités et les autres parties prenantes de Djibouti.

	<i>Million EUR</i>	<i>%</i>
Domaine prioritaire 1 : Ville propre et résiliente	42	77,8 %
Domaine prioritaire 2 : Institutions fortes	4	7,4%
Domaine prioritaire 3 : Jeunesse avec perspectives et génératrice de croissance	4	7,4%
Mesures d'appui	4	7,4%
<b>TOTAL pour la période initiale*</b>	<b>54,0</b>	<b>100%</b>

\* Suivant confirmation lors de la phase de mise en œuvre, il est attendu que sur le montant total de EUR 54 millions, un montant indicatif de EUR 7 million soit utilisé entre 2021 et 2024 pour approvisionner les garanties FEDD+.

## APPENDICE I : RÉPARTITION FINANCIÈRE INDICATIVE UE ET ETATS MEMBRES<sup>9</sup>

	Objectif Stratégique 1 VILLE PROPRE ET RESILIENTE			Objectif Stratégique 2 INSTITUTIONS FORTES			Objectif Stratégique 3 JEUNESSE AVEC PERSPECTIVES ET GENERATRICE DE CROISSANCE			Autres domaines/ secteurs (FCT)	Total	Période
	Objectif 1.1 Améliorer l'accès à l'eau et l'assainissement liquide et gestion de risques d'inondations	Objectif 1.2 Renforcer l'efficacité énergétique (FR)	Objectif 1.3 Renforcer la gouvernance urbaine, la qualité et accessibilité des services	Objectif 2.1 Renforcer la gouvernance économique, sociale, financière, digitale	Objectif 2.2 Renforcer les institutions et les systèmes démocratiques et de redevabilité	Objectif 2.3 Renforcer la mise en œuvre nationale du Pacte Mondial sur les Migrations	Objectif 3.1 Améliorer la formation et l'insertion professionnelle durable des jeunes	Objectif 3.2 Promouvoir une Education inclusive et de qualité (FR)	Objectif 3.3 Renforcer le dialogue sur les politiques d'emploi inclusives			
UE (Bilatéral)	77.8% (1.1. et 1.3)			7.4%			7.4% (3.1 et 3.3)			7.4%	100%	2021-24
	68.5%		9.3%	1.9%	3.7%	1.9%	6.5%		0.9%	7.4%		
	30		5	1	2	1	3,5		0,5	4	47	2021-24
ESFD+	7										7	
Allemagne												
France	40	15	10	10			10	6		4	95	2021-27
<b>Total</b>	<b>77</b>	<b>15</b>	<b>15</b>	<b>11</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>13,5</b>	<b>6</b>	<b>0,5</b>	<b>8</b>	<b>149</b>	

<sup>9</sup> En million d'Euros



## APPENDICE II : CADRE DE RÉSULTATS CONJOINT



### **Narratif explicatif**



Le cadre de résultats suivant a été élaboré par le groupe de partenaires européens à Djibouti, en consultation avec les différents acteurs (gouvernement, société civile, secteur privé, associations locales, PTFS) et sur la base du modèle de cadre global des résultats de l'UE, qui distingue les trois niveaux suivants de mesurabilité :

1. Le niveau du progrès du pays (ci-après : « indicateurs progrès pays ») ;
2. Le niveau de contribution des partenaires européens au progrès du pays (ci-après : « indicateurs de résultat UE+ ») ;
3. Le niveau d'efficacité de la réponse interne institutionnelle - dans ce cas, l'amélioration de l'efficacité des actions européennes et de celles des États-membres à travers le processus de programmation conjointe et le suivi de la mise en œuvre des approches horizontales (voir ci-dessous : tableau séparé sur indicateurs pour axes transversaux).


Ce cadre est considéré comme un document « vivant » et sera adapté au Cadre de Résultat National du PND, lorsque ce dernier sera disponible. Les indicateurs seront sujets à une vérification de mesurabilité de la part de l'Institut National de Statistiques à Djibouti, qui permettra également l'identification des sources de vérification, des lignes de base 2020 et lignes de base 2024 (année de révision du document programmation conjointe).

Domaines prioritaires et références ODD, Plans Nationaux.	Objectifs spécifiques	Indicateurs progrès pays	Source de vérification, ligne de base 2020 et cible 2024	Résultats escomptés	Indicateurs de résultats (limités aux résultats obtenus grâce aux interventions européennes)	Source de vérification, ligne de base 2020 et cible 2024
<p><b>1. VILLE PROPRE ET RESILIENTE</b></p>  <p>ICI 2020-24 : Inclusion; Connectivité.</p> <p>Pacte National solidaire 2020-21: Filet Social ;</p>	<p><b>OS.1.1 Ville propre: Améliorer l'accès à l'eau et à l'assainissement liquide et solide et gestion des inondations</b></p> 	<b>Indicateur d'impact : Modèle de « ville propre et résiliente » disponible et répliquable sur les villes secondaires » - LdB : 0. Cible : 1</b>				
	<p>a) Volume d'eau potable produit (Djibouti ville).</p> <p>b) Pourcentage des foyers raccordés à l'assainissement liquide (Djibouti Ville)</p> <p>c) ODD 11.6.1 Proportion de déchets urbains solides régulièrement collectés et éliminés de façon adéquate sur le total des déchets urbains solides générés, par ville</p> <p>d) Existence d'une stratégie de gestion des inondations</p>	<p>a) Rapports programmes TE Ligne de base : Cible :</p> <p>b) Annuaire des statistiques INSD – Edition 2020 Ligne de base : 26% Cible : % augmenté</p> <p>c) Rapports VNR Ligne de base : Cible :</p> <p>d) Rapports Mairie de Djibouti. Ligne de base : 0 Cible : 1</p>	<p>R1. Accès amélioré à l'eau potable et un système fonctionnel d'évacuation de l'eau</p> <p>R2. Gestion des déchets solides améliorée</p> <p>R3. Capacités renforcées des organisations responsables pour la mise en œuvre et gestion des infrastructures</p> <p>R4. Stratégie locale de gestion de risques des inondations et du changement climatique mise en place</p>	<p>a) Nombre d'infrastructures finalisées comme prévu dans le schéma directeur pour <u>l'assainissement liquide</u> de la ville de Djibouti avec le soutien de l'UE</p> <p>b) Nombre d'infrastructures finalisées comme prévu dans le schéma directeur pour <u>l'assainissement solide</u> de la ville de Djibouti avec le soutien de l'UE</p> <p>c) Nombre de personnes (h/f) des organisations responsables pour l'eau et assainissement liquide et solide formées sur la gestion des infrastructures</p> <p>d) Nombre de stratégies de lutte contre le changement climatique et/ou de réduction des risques de catastrophe: (a) développées, (b) en</p>	<p>Rapports UE / États-membres:</p> <p>a) Ligne de base : Cible :</p> <p>b) Ligne de base : 0 Cible :</p> <p>c) Ligne de base : Cible :</p> <p>d) Ligne de base : Cible :</p>	

Secteurs Essentiels.					cours de mise en œuvre, avec le soutien de l'UE (EURF2)	
	<b>OS.1.2 Renforcer l'efficacité énergétique (FR)</b> 	Statut de la structuration de la filière efficacité énergétique	Rapports programmes France Ligne de base : Pas de structuration Cible : Filière structurée		a) Baisse de la consommation en Kw/h b) Dialogue structuré sur l'énergie	Rapports programmes France a) Ligne de base : Cible : b) Ligne de base : pas de dialogue structuré Cible : Dialogue structuré mis en place
	<b>OS.1.3 Renforcer la gouvernance urbaine, la qualité et l'accessibilité des services</b> 	Statut du modèle « ville propre et résiliente » pour la ville de Djibouti	Rapports Mairie ou Rapport ODD Ligne de base : Inexistant Cible : Existant et promu par la Mairie.	R1. Cadre de concertation territorialisé réunissant tous les acteurs pertinents créé pour promouvoir une « Ville propre et résiliente » R2. Capacités techniques administratives renforcées parmi les acteurs institutionnels impliqués dans le développement local, y compris la programmation du budget.	a) Statut du cadre de concertation territorialisé « ville propre et résiliente » b) Nombre de femmes, d'hommes et de jeunes garçons et filles impliqués dans des consultations publiques sur la programmation au niveau local c) Existence d'un comité de suivi de la réforme pour le secteur des déchets solides d) Nombre d'acteurs institutionnels impliqués dans le développement local, y compris la programmation du budget, dont les	Rapports UE / États-membres a) Ligne de base : 0 Cible : en ligne avec le Plan Stratégique de Développement de Djibouti b) Ligne de base : Cible : c) Ligne de base : Cible : 1 d) Ligne de base : Cible : Programmation budget basée sur les résultats e) Ligne de base : Cible :

					capacités techniques et administratives sont renforcées avec l'appui de l'UE e) Nombre de partenariats établis avec des collectivités européennes ou regroupement de collectivités		
<p><b>2. INSTITUTIONS FORCES</b></p> 	<p><b>OS.2.1 Renforcer la gouvernance économique, financière et digitale</b></p> 	<p><b>Indicateurs d'impact : Rang Djibouti dans le Mo Ibrahim Index of African governance LdB : Rang 42/54 (2020)</b></p>	<p>Rang de Djibouti dans l'index « doing business »</p>	<p>Rapport annuel « Doing business » Ligne de base : Rank 112/190 (2020) Cible :</p>	<p>R1. Des réformes sont appuyées par les conclusions du PEFA R2. L'environnement des affaires est amélioré R3. La transparence de l'espace commercial du pays est renforcée R4. Une stratégie/feuille de route pour l'e-gouvernance est disponible</p>	<p>a) Nombre de processus liés aux pratiques en matière de commerce, d'investissements et d'affaires, rationalisés b) Nombre de bénéficiaires ayant accès à des services financiers avec le soutien de l'UE: (a) entreprises, (b) particuliers (tous les services financiers), (c) particuliers (services financiers numériques) (EURF2)</p>	<p>a) Rapports annuels UE/États-membres Ligne de base : Cible :. b) Rapports annuels TE. Ligne de base : Cible :.</p>



<p>ICI 2020-24 : Institutions ; connectivité</p> <p>Pacte National de Solidarité : Tissu Economique ; Mobilisation de ressources</p>	<p><b>OS.2.2 Renforcer les institutions et les systèmes démocratiques et de redevabilité</b></p> 	<p>a) Rang de Djibouti dans l'index de Transparency International</p> <p>b) Rang de Djibouti dans BTI Governance Index</p> <p>c) Nombre des organisations invitées pour observer les procédures électorales, y compris l'Union européenne</p> <p>d) Mécanismes de participation de la société civile.</p> <p>e) Harmonisation des statistiques et fiabilité des données</p> <p>f) ODD 17.18.1 Proportion d'indicateurs du développement durable établis à l'échelle nationale, ventilés de manière exhaustive en fonction de la cible conformément aux principes fondamentaux de la statistique officielle</p>	<p>a) Source: Index international (rapports annuels disponibles en ligne) Ligne de base : 126/198 (2020) Cible: Amélioration du rang.</p> <p>b) Source : Index international (rapports annuels disponibles en ligne) Ligne de base : 63/137 (2020) Cible : amélioration du rang</p> <p>c) Source : Ligne de base : 3 Cible :</p> <p>Source : Rapports UE/États-membres</p> <p>d) . LdB : xx nombre de mécanismes Cible : augmentation du nombre de mécanismes</p> <p>e) Source : Page Web INSD. LdB : Diversité de sources statistiques contradictoires Cible : Harmonisation et unification des sources de données</p> <p>f) Source : Rapports ODD de Djibouti. LdB : 21% des indicateurs nationaux compatibles avec ODD (INSD 2020). Cible : % de compatibilité augmenté.</p>	<p>R1. La voix et l'impact de la société civile et autres organisations démocratiques est renforcée</p> <p>R2. Les capacités des institutions démocratiques et de redevabilité sont renforcées</p>	<p>a) Nombre de personnes (h/f) des institutions démocratiques et de redevabilité formées sur la mise en place des politiques et la gestion des projets</p> <p>b) Nombre d'institutions disposant d'un site web donnant accès à ses documents de travail et documents adoptés</p> <p>c) Nombre de partenariats avec des institutions européennes ou francophones</p> <p>d) Nombre d'OSC soutenues</p> <p>e) Nombre de partenariats OSC djiboutiennes et européennes</p>	<p>Source : Rapports programmes UE/États-membres</p> <p>a) LdB : Cible :</p> <p>b) LdB : Cible :</p> <p>c) LdB : Cible :</p> <p>d) LdB : Cible :</p> <p>e) LdB : Cible :</p>
--	--	--	---	--	---	--

**OS.2.3 Renforcer la mise en œuvre nationale du Pacte Mondial sur les migrations**



- a) Disponibilité d'un profil de gouvernance des migrations
- b) ODD 16.2.2 Nombre de victimes de la traite d'êtres humains pour 100000 habitants, par sexe, âge et forme d'exploitation



a) Source : Portail de données du Pacte Mondial pour les migrations  
<https://migrationdataportal.org/>  
 Ligne de base : Profil non disponible  
 Cible : Profil disponible



b) Revue annuelle ODD Djibouti  
 Ligne de base :  
 Cible :

R1. Les capacités des acteurs djiboutiens sont renforcées en matière de gestion de la migration  
 R2. La gouvernance et la coordination des migrations au niveau local est améliorée

- a) Nombre de stratégies ou de politiques en matière de gestion de la migration ou de déplacements forcés: (a) développées / révisées, ou (b) en cours de mise en œuvre avec le soutien de l'UE (EURF2)
- b) Nombre de migrants, réfugiés et personnes déplacées de force ou autres individus dans les communautés hôtes protégés ou aidés avec le soutien de l'UE
- c) Nombre de réunions documentées du Comité National de Coordination des Migrations
- d) Nombre de migrants accueillis, référencés et soignés au MRC à Obock (hommes/femmes/mineurs y compris non accompagnés)
- e) Nombre de migrants y compris mineurs assistés pour un retour volontaire et une réinsertion dans leur pays d'origine
- f) Nombre de trafiquants arrêtés et jugés

Source : Rapports programme UE  
 a) LdD :  
 Cible :  
 b) LdB :  
 Cible :  
 c) LdB :  
 Cible :  
 d) LdB :  
 Cible :  
 e) LbD :  
 Cible :  
 f) LbD :  
 Cible :

<p><b>3. JEUNESSE AVEC PERSPECTIVE S ET GENERATRICE DE CROISSANCE</b></p>  <p>ICI 2020-.24: Inclusion.</p> <p>Pacte National Solidaire : Tissu Economique ; Filet Social .</p>	<p><b>OS.3.1 Améliorer la formation et l'insertion professionnelle durable des jeunes</b></p> 	<p><b>Indicateur d'impact : ODD 1.2.1 Proportion de la population vivant au-dessous du seuil national de pauvreté, par sexe et âge</b></p>				
	<p>a) ODD 8.6.1 Proportion de jeunes (âgés de 15 à 24 ans) non scolarisés et sans emploi ni formation</p> <p>b) Nombre de coopératives opérationnelles dans les filières porteuses</p>	<p>a) Rapports nationaux ODD LdB : Cible : Amélioration du %</p> <p>b) Source: ? LdB: Cible:</p>	<p>R1. La qualité de la formation professionnelle (y compris duale) est renforcée et l'offre diversifiée.</p> <p>R2. Les capacités des entrepreneurs locaux et l'entreprenariat des jeunes, en ciblant particulièrement les jeunes femmes et groupes vulnérables, sont renforcés.</p> <p>R3. La création d'emplois (y compris les activités génératrices de revenus) est favorisée.</p>	<p>a) Nombre de personnes ayant bénéficié d'interventions en matière de formation professionnelle et de développement des compétences, soutenues par l'UE dans des institutions ou sur le lieu de travail: (a) toute formation professionnelle et développement des compétences, (b) seulement la formation professionnelle et le développement des compétences pour le numérique (EURF2)</p> <p>b) Nombre de bénéficiaires (général et par catégories) insérés dans une activité génératrice de revenus, ventilé par sexe et âge</p> <p>c) Nombre de plateformes public/privé fonctionnelles en général et par filières ciblées</p> <p>d) Nombre d'actions avec le soutien de l'UE visant à éliminer les obstacles qui</p>	<p>Rapports programmes de formation professionnelle UE/États-membres</p> <p>a) LdB : Cible : b) LdB : Cible : c) LdB : 0 Cible : 1 plateforme par filière appuyée.</p> <p>d) LdB : Cible : e) LdB : Cible :</p>	

					empêchent les femmes d'accéder aux marchés, d'investir et de développer des entreprises e) Nombre: (a) d'emplois, (b) d'emplois "verts", soutenus/maintenus par l'UE (EURF2)	
<b>OS.3.2 Promouvoir une éducation inclusive et de qualité. (FR)</b> 	<p>ODD 4.6.1 Proportion de la population d'un groupe d'âge donné ayant les compétences voulues à au moins un niveau d'aptitude fixé a) en alphabétisme et b) arithmétique fonctionnels, par sexe</p>	<p>Rapports nationaux ODD LdB : Cible : Amélioration du %</p>		<p>a) Existence d'un dialogue structuré Education-formation-emploi. b) Proportion d'élèves (h/f) ayant leur baccalauréat, ventilé par mentions</p>	<p>a) Source : Rapports UE/États-membres LdB : 0 Cible : 1 b) Source : Rapports programmes France/MENFOP LdB : Cible :</p>	
<b>OS.3.3 Renforcer le dialogue sur les politiques d'emploi inclusives</b> 	<p>a) ODD 8.b.1 Existence d'une stratégie nationale de promotion de l'emploi des jeunes, qu'il s'agisse d'une stratégie à part entière ou d'une composante d'une stratégie nationale de promotion de l'emploi, et application de cette stratégie b) Cadre réglementaire spécifique pour la fiscalité des PME avec focus sur les jeunes femmes</p>	<p>Source : Ministère du Travail. a) LdB : Existence d'une politique de l'emploi mais sans composante jeunes ( ?) Cible : Politique de l'emploi qui intègre focus sur jeunes et est mise en application. b) LdB : 0 Cible : 1</p>	<p>R1. Le secteur privé est sensibilisé sur la non-discrimination des femmes, réfugiés, groupes vulnérables et personnes aux besoins spéciaux R2. Une plateforme de dialogue entre les parties prenantes sur l'éducation, la formation et l'emploi est créé</p>	<p>a) Existence d'un dialogue structuré éducation-formation-emploi</p>	<p>Rapports UE/États-membres  LdB : 0 Cible : 1</p>	

## CHRONOGRAMME : PROJETS EUROPÉENS PAR SECTEUR

Secteurs	Pays	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027			
Eau et assainissement  EUR 186.5 (Total bailleurs européens)	UE EUR 126.5 M	10e FED		11e FED						PIN 2021-2027/ Stratégie conjointe										
		Production Eau Potable par dessalement et Énergie Renouvelable (PEPER) – EUR 73 M (10e et 11e FED 2012 et 2017)																		
				SHARE - eau Initiative Supporting Horn of Africa's Resilience - Accès à l'eau potable en milieu péri-urbain à Djibouti et 3 chefs-lieux de régions et étude préparatoire à une intervention en milieu rural – EUR 8 M (10 <sup>e</sup> FED 2013)																
				PALB II - Balbala collecteur primaire - EUR 12 M (10 <sup>e</sup> et 11 <sup>e</sup> FED 2012 et 2013) Délégation des fonds à l'AFD																
								Programme n° 2 assainissement liquide et gestion des déchets solides de la ville de Djibouti - EUR 23 M, dont STEP Balbala station d'épuration/16M (11 <sup>e</sup> FED)												
										AMCC+ : 9 M extension STEP Douda avec cofinancement AFD : 2,5 M										
								Accès à l'eau potable pour deux quartiers périurbains de Djibouti-ville et deux villages des régions rurales du pays - 368.478,43 EUR (CSO-LA)												
	FR (AFD) EUR 60 M						CiP 2017-2021					CiP 2022-2026								
		Gestion/ valorisation/ traitement déchets solides à Balbala – EUR 6 M (Subvention)																		
		PALB – Assainissement liquide Balbala – EUR 12 M (Fonds délégués UE)																		
									PERRAD Assainissement Liquide Djibouti – EUR 15 M (subvention – plus EUR 5,2 M fonds délégués UE/AMCC+)											
									PERRAD II Extension à nouveaux quartiers – EUR 12 M (subvention)											
									PROSPERO renforcement capacités ONEAD – EUR 15 M (subvention octroi en 2021)											
	DE	Gestion déchets solides Djibouti (projet en prospection) période 2022-2026 plutôt – Montant estimatif de 6 à 8 MEUR																		
		Pas de stratégie-pays / coopération bilatérale																		

Secteurs	Pays	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Villes durables EUR 23 M	UE	10e FED			11e FED						PIN 2021-27/ Stratégie conjointe						
													EU Flagship/ Team Europe –« Djibouti Ville Propre et résiliente », mise en œuvre conjointe avec BEI, KfW, AFD – nouveaux fonds 2021-27 de l’UE pour cette initiative?				
	FR (AFD) EUR 23 M						CiP 2017-2021			CiP 2022-2026							
							Développement urbain intégré n°2 et 2 bis de Balbala – EUR 13 M (6+7) (subvention)										
												Développement Urbain Intégré 3 Programme Zéro Bidonville de la BM - Projet en prospection) pour 10 MEUR environ (2022/2027)					
DE Pas de stratégie-pays / coopération bilatérale																	
Changement climatique et Energies renouvelables EUR 16.3 M	E EUR 3 M	10e FED			11e FED						PIN 2021-27/ Stratégie conjointe						
					Alliance Mondiale contre le Changement Climatique (AMCC) - Travaux de clôture de la réserve naturelle de Douda – EUR 3 M (ENV)												
	FR (AFD) EUR 13 M						CiP 2017-2021			CiP 2022-2026							
							Forage géothermique Rift Assal – EUR 3 M (subvention)										
							PEEB - Efficacité Énergétique dans les Bâtiments administratifs de la République de Djibouti – EUR 10 M (subvention - projet en instruction, avec cofinancement Fonds Vert possible)										
												Stratégie de gestion des risques inondations (projet en prospection, étude diagnostic en cours)					
DE (0,3) Pas de stratégie-pays / coopération bilatérale																	
								Projet UNITAR - Fournir des solutions énergétiques durables pour l’exploitation de Djibouti et									

Secteurs	Pays	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	
									améliorer les activités génératrices de revenus pour les réfugiés – EUR 208 000									
Développement rural et sécurité alimentaire EUR 33,5 M	UE EUR 33 M	10e FED		11e FED						PIN 2021-27/ Stratégie conjointe								
				EC-SHARE : Supporting Horn of Africa's Resilience - Sécurisation des Systèmes Pastoraux (PSSP) à Djibouti – EUR 6 M (DCI-Food)														
							Appui à la résilience des populations rurales – Djibouti - EUR 27 M (11 <sup>e</sup> FED)											
	AFD							CiP 2017-2021					CiP 2022-2026					
		Pas de stratégie-pays / coopération bilatérale																
	DE				HH augmenter la résistance à l'insécurité alimentaire et à la malnutrition – EUR 0,32 M													
		HH Détection communautaire et traitement de la malnutrition chez les enfants de moins de 5 ans et les femmes enceintes et allaitantes – EUR 68555																

Secteurs	Pays	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027		
Education, formation et employabilité EUR 34 M	UE EUR 10 M	10e FED			11e FED						PIN 2021-27/ Stratégie conjointe								
							Professionnaliser les jeunes et les professionnels de la filière transport-logistique-portuaire – TRANSFORM – EUR 10 M (EUTF – délégation fonds à AFD)												
	FR (AFD) EUR 24 M							CIP 2017-2021				CIP 2022-2026							
												TRANSFORM II EUR 5 à 8 M (subvention - en prospection). Fonds délégués par UE ou apport AFD direct							
				PAEFP - Appui à réforme nationale de l'enseignement secondaire et celle de la formation professionnelle – EUR 6 M (subvention)															
										PNE - Professionnalisation et Numérisation de l'Enseignement Supérieur à Djibouti – EUR 10 M (subvention)									
	DE (EUR 0,2 M)	<b>Pas de stratégie-pays / coopération bilatérale</b>																	
										Dialog ue entrepreneurial– EUR 65 000									
											Renforcement de l'autonomie des adolescentes vulnérables à Djibouti-ville en coopération avec l'UNFD – EUR 70000								
										Projet Association pour									



Secteurs	Pays	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
									les EUR 10000								
									Projet MENF OP : Améli orer la situati on alimen taire - EUR 10 000								
Gouvernance démocratique, décentralisatio n et développement local EUR 36 M	UE EUR 20 M	10e FED			11e FED				PIN 2021-27/ Stratégie conjointe								
									Appui à la décentralisation, la gouvernance et le développement local dans les 5 régions de la République de Djibouti – EUR 12 M (11 <sup>e</sup> FED)								
									Programme d'appui à la société civile en République de Djibouti – EUR 2 M (11 <sup>e</sup> FED)								
							Projet d'Appui aux Autorités Locales de Djibouti – EUR 950 000 (CSO-LA)										
									Appui à la société civile et ANCLD LB NSA- PVD EUR 1.4 M								
									Programme d'appui à la justice – EUR 4 M (11 <sup>e</sup> FED)								
												EU Flagship/ Team Europe « Gouvernance pour le développement » – mise en œuvre conjointe avec BEI, KfW, AFD – nouveaux fonds 2021-27 de l'UE pour cette initiative?					
	AFD							CiP 2017-2021				CiP 2022-2026					

Secteurs	Pays	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	
	EUR 16 M									Gouvernance publique et décentralisation – Ville de Djibouti et ses 3 communes (Ras Dika, Balbala et Boulaos) – EUR 8 M (subvention)								
										Appui au secteur financier et bancaire – Etude diagnostic financée 0,120 MEUR – Projet en cours d'instruction 6 MEUR								
						Dynamisation des acteurs locaux dans 4 régions (Dikhil, Tadjoura, Obock et Ali Sabieh) – Financement à SOS Sahel pour 0,7 MEUR												
								PEFA – EUR 0,3 M (subvention) dans le cadre du Trust Fund multi-pays auprès du Secrétariat PEFA (subv. 1,9 MEUR de l'AFD)										
	DE	<b>Pas de stratégie-pays / coopération bilatérale</b>																
						Soutien Ligue Djiboutienne des droits de l'homme	EUR 9000											
							Programme régional de formation des juges											

Secteurs	Pays	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	
							- EUR 82 844											
Appui au secteur privé et commerce EUR 41 M	UE EUR 4 M	10e FED			11e FED						PIN 2021-27/ Stratégie conjointe							
										Programme d'appui au secteur privé en République de Djibouti – Incubateurs – EUR 4 M (11 <sup>e</sup> FED)								
	AFD EUR 48 M	CIP 2017-2021						CIP 2022-2026										
				Soutenir les opérateurs télécoms dans le financement de câbles sous-marins – EUR 35 MEUR (prêt non-souverain)														
		Mécanisme de garanties individuelles et de portefeuille en faveur de 2 banques (BOAMR & BCIMR) pour appuyer le développement des crédits d'investissements aux PME – 11 MEUR de garanties sur la période						Poursuite des actions en faveur du développement du secteur privé avec de nouvelles opérations en garanties avec les banques (mécanisme ARIZ/EURIZ)										
					Appui aux acteurs du Commerce International de Djibouti – EUR 2 MEUR (subvention)													
DE	Pas de stratégie-pays / coopération bilatérale																	
Migrations (EUR 123 M)	UE EUR 23 M	10e FED			11e FED						PIN 2021-27/ Stratégie conjointe							
								Solutions pérennes pour les populations hôtes, les réfugiés et les migrants les plus vulnérables à Djibouti / OIM – EUR 8 M (EUTF)										
								Protection des droits des migrants EUR 0,45 M (LB CSO-LA)										
								Solutions pérennes sociales pour les populations hôtes, les réfugiés et les migrants les plus vulnérables sur le territoire djiboutien / PAM – EUR 9 M (EUTF)										
										CRRF sur la sensibilisation des droits des réfugiés et l'intégration des réfugiés dans le système d'éducation et de formation professionnelle. HCR – 5.5 M EUR								
							CIP 2017-2021					CIP 2022-2026						

Secteurs	Pays	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	
	FR (AFD)																	
	DE EUR 100 M	Pas de stratégie-pays / coopération bilatérale																
											NRC - Mesures de protection pour sauver des vies au Yémen et à Djibouti – EUR 2,5 M							
										UNHCR – projet régional (5 pays) : Mesures de protection et d’aide au Yémen – EUR 24 M								
								UNHCR – projet régional (3 pays) Mesures d’aide et de protection en faveur des personnes déplacées à l’intérieur du pays et des réfugiés – EUR 72,7 M										
				HH Mesures de protection et d’aide aux réfugiés et aux IDPS au Yémen, à Djibo														

Secteurs	Pays	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	
					uti et en Somalie - EUR 1 M													
					HH Soins - EUR 0,1													
					IOM - HH Exécution d'évacuations humanitaires du Yémen et aide à la réintégration à Djibouti et en Somalie - EUR 0,5 M													

Secteurs	Pays	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	
Genre et enfants EUR 14 M	UE EUR 7 M	10e FED			11e FED						PIN 2021-27/ Stratégie conjointe							
										Appui à l'autonomisation de la femme et à la protection des droits des femmes et des filles (FEMFI) – EUR 7 M (11 <sup>e</sup> FED)								
						LB EIDHR - droits des femmes et enfants – camps des réfugiés EUR 0.32 M												
	FR (AFD) 6 MEU R											CiP 2022-2026						
												Financement du Plan d'Action de l'Education 2019/2022 – Délégation de fonds à l'UNICEF en cours d'instruction pour 6 MEUR - Cible genre/petite enfance						
DE (EUR 1 M)											SOS Village d'enfants EUR 0,73 M							
		Projet FGM – EUR 960 000																
Santé EUR 6 M	UE	10e FED			11e FED						PIN 2021-27/ Stratégie conjointe							
	FR (AFD) 6 M							CiP 2017-2021				CiP 2022-2026						
						Projet d'Amélioration de la Santé Maternelle et Infantile à DJIBOUTI (PASMID) – EUR 7 M (subvention) – Projet annulé mi-2018				Instruction et financement nouveau projet santé à partir de 2022 pour une enveloppe indicative de 6 MEUR en subvention.								
Aide humanitaire	UE (ECHO)								0.5 M	0.5 M	0.5 M	0.5 M	0.5 M	0.5 M	0.5 M	0.5 M	0.5 M	
	FR																	
	DE (Ambassade) EUR 0,1 M										Réponse à Covid avec SOS Villages d'enfants afin de fournir une assistance d'urgence aux familles les plus démunies de la Commune de Balbala et de la région de Tadjourah – 30 000							

Secteurs	Pays	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Autres	UE EUR 6 M	10e FED		11e FED							PIN 2021-27/ Stratégie conjointe						
			Projet d'appui à la mise en œuvre de la coopération Djibouti-UE (PAMOC I) – EUR 2 M (11 <sup>e</sup> FED)														
									PAMOC II – EUR 2 M (11 <sup>e</sup> FED)								
									Facilité de la coopération technique V – EUR 2 M (11 <sup>e</sup> FED)								

## APPENDICE III : ANALYSE SECTEUR

### INTRODUCTION

La présente annexe au document de programmation conjointe pour la période 2021-2027 a été élaboré dans le processus de la programmation conjointe mené par la Délégation de l'Union Européenne à Djibouti avec les ambassades résidentes d'Allemagne et de France. Cette annexe devrait être lu conjointement avec le « Document de programmation conjointe », comme elle fournit l'analyse conjointe du contexte, des défis et des opportunités auxquels Djibouti est confronté, qui motive la sélection des domaines prioritaires et objectifs spécifiques de la programmation.

Cette annexe fournit également une analyse des documents nationaux de développement, sur lesquels les partenaires européens alignent leur soutien et coopération avec le pays. Il s'agit des documents suivants :

- Djibouti vision 2035
- Plan National de Développement de Djibouti « INCLUSION – CONNECTIVITÉ – INSTITUTION » (ICI) 2020-2024 (grandes lignes) Pacte de Solidarité Nationale (Plan intérimaire de Développement) 2020-2021 (en cours de rédaction).

En programmant nos ressources de développement pour Djibouti, nous sommes pleinement attachés aux Objectifs de Développement Durable à l'horizon 2030, en particulier à ceux liés au développement urbain durable (eau & assainissement, résilience), à l'esprit d'entreprise et l'employabilité des jeunes, ainsi qu'aux questions de gouvernance démocratique et économique.

Le document de programmation conjointe se substitue au document du Programme Indicatif Multi annuel (PIM) 2021-2027 de l'UE et devient la base juridique pour l'UE. Ce document, conjointement avec cette annexe, se substitue également au document de programmation-pays de la France (Cadre d'intervention Pays [CIP] 2022-26 de l'Agence Française de Développement), mais pas au cadre régional de l'Allemagne, qui continuera d'être la base juridique de la coopération au développement de ce pays.

### **1. ANALYSE CONJOINTE**

L'analyse conjointe se base sur une compréhension partagée du contexte, des défis et des opportunités auxquels Djibouti est confronté. Elle motive la réponse conjointe des partenaires européens à Djibouti. Les données qu'elle présente ont été tirées de diverses analyses et rapports mis à disposition par les partenaires européens à Djibouti.

#### **1.1 Analyse d'économie politique : un pôle régional**

Djibouti est un pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure avec un PIB par habitant de 3.044 (\$ US courants) (2019 – Rapport de suivi Banque Mondiale). Sa situation géographique à la pointe de la Corne de l'Afrique et à l'entrée de la mer Rouge couplée à ses ports et ses zones franches lui confèrent un rôle clé dans toute la région. Il s'agit d'un emplacement stratégique unique, le long d'une des routes maritimes commerciales les plus fréquentées au monde, reliant l'Europe occidentale et l'Asie via le canal de Suez, le Moyen Orient et l'Afrique australe via l'Océan Indien.

Cette position régionale a accru l'attractivité de Djibouti pour les forces militaires engagées dans la lutte contre la piraterie maritime et l'islamisme radical. Plusieurs bases militaires étrangères se sont



implantées sur son territoire, France, USA (2002), Japon (2011), Italie (2012), et Chine (2017), ainsi que l'opération de sécurité maritime EUNAVFOR ATALANTA avec des détachements allemands et espagnols (présents depuis 2008). Djibouti sert également de plateforme régionale au PAM pour les opérations logistiques en faveur de la Corne de l'Afrique, ainsi que pour les opérations d'acteurs humanitaires au Yémen (CICR et MSF).

La situation stratégique de Djibouti lui permet de jouer un rôle de passerelle vers les pays de la Corne de l'Afrique, notamment avec son grand voisin enclavé l'Ethiopie, relié depuis 2018 par la nouvelle ligne ferroviaire qui remplace l'ancienne ligne créée en 1917. Indépendant en 1977, le pays garde des liens d'amitié avec la France et plusieurs États membres et souhaite maintenir un fort partenariat avec l'Union Européenne.

Djibouti héberge le Secrétariat de l'IGAD (Intergovernmental Authority on Development) et est également membre de l'Organisation Internationale de la francophonie, de la Ligue des Etats Arabes et du Marché Commun de l'Afrique Orientale et Australe (COMESA). Djibouti joue un rôle politique et économique actif dans la Corne de l'Afrique, reliant l'Afrique, le Moyen-Orient, l'Europe et les États-Unis et les pays asiatiques (Chine, Inde).

L'économie de Djibouti est principalement basée sur les services (79,2% du PIB). Djibouti fournit des services à la fois en tant que port de transit pour la région et en tant que centre international de transbordement et de ravitaillement. Avec le désert couvrant 90% de son territoire, son secteur agricole (3.9 % du PIB - 2020) peut difficilement être développé et le secteur industriel reste de taille très limitée – l'industrie est presque exclusivement destinée au marché local. Le développement du secteur industriel est bloqué par le coût très élevé de l'électricité; le prix des télécommunications reste également excessivement élevé.

Bien que cette situation explique la forte dépendance du pays envers les importations, ainsi que sa balance commerciale structurellement déficitaire, Djibouti a joui d'une forte croissance continue durant la dernière décennie, principalement tirée par ses activités portuaires et la rente versée par les bases militaires<sup>10</sup>.

Après avoir enregistré un taux de 8,4 % en 2018 et de 7,5 % en 2019, la croissance devrait ralentir et tomber à 1,3 % en 2020, contre une projection initiale de 7,5 %, en raison de la pandémie de la COVID-19. Le premier cas de coronavirus à Djibouti a été confirmé en mars 2020, la pandémie va toucher le pays jusqu'à fin août mais avec une réduction importante du nombre de cas à partir de septembre 2020. Afin d'enrayer la crise, le gouvernement, dont l'action a été reconnue au niveau international, a suspendu tous les vols internationaux, fermé les écoles et ordonné un confinement général à partir du 27 mars 2020 qui a été graduellement levé, avec une réouverture de l'aéroport international le 17 juillet et des écoles en septembre 2020. Bien qu'il soit tôt pour évaluer l'impact économique global de ces mesures<sup>11</sup>, les simulations gouvernementales indiquent qu'elles pourraient coûter 0,75 % du PIB par semaine de confinement général pour une période de 8 à 10 semaines nécessaire pour aplanir la courbe<sup>12</sup>.

Malgré la COVID-19, selon les experts<sup>13</sup>, les perspectives économiques à moyen terme continueront de refléter la stratégie du gouvernement visant à positionner le pays comme une plaque tournante

---

<sup>10</sup> Selon l'AFD (CIP 2017-21), les bases militaires procurent chaque année près de 130 MUSD à l'Etat, soit près de 10 % du PIB.

<sup>11</sup> Lors de la rédaction du présent document, une étude nationale sur l'impact socio-économique de la crise Covid-19 était en cours de finalisation.

<sup>12</sup> « Djibouti : rapport de suivi de la situation économique (Avril 2020) », Banque Mondiale - <https://www.banquemondiale.org/fr/country/djibouti/publication/economic-update-april-2020>

<sup>13</sup> « Djibouti : rapport de suivi de la situation économique (Avril 2020) », Banque Mondiale - <https://www.banquemondiale.org/fr/country/djibouti/publication/economic-update-april-2020>

régionale de commerce, de logistique et d'économie numérique. La croissance du PIB devrait rebondir et retrouver un niveau de 8 % en 2022-2025. La vitesse de la reprise dépendra de la profondeur de la crise liée à la COVID-19 et de l'efficacité du système de filet de sécurité que le gouvernement met en place pour protéger les ménages et les entreprises. La Banque Mondiale vient de confirmer un rebondissement de la croissance économique attendu à 7,1 % dès 2021 (in *perspectives économiques mondiales* publié le 5 janvier 2021).

Le développement économique du pays repose sur une stratégie ambitieuse d'intégration économique avec l'Éthiopie et, au-delà, avec les pays de l'IGAD et de la COMESA. Les flux de marchandises (via le port) sont essentiellement liés aux transactions avec l'Éthiopie. Les importations, les exportations et les réexportations représentent 70% de l'activité portuaire au terminal à conteneurs de Djibouti. Les réexportations consistent principalement en café et autres produits d'Éthiopie.

La capacité des infrastructures portuaires et les connexions avec la route et le chemin de fer sont les principaux atouts de Djibouti en matière d'infrastructure. Pour que Djibouti puisse continuer à bénéficier de l'avantage comparatif de son emplacement, la performance des ports, mesurée par la vitesse des opérations portuaires et des processus de dédouanement, qui devront être suffisamment efficaces pour maintenir un avantage comparatif par rapport aux autres concurrents régionaux.

Le pays est également confronté à bon nombre de défis de nature macro-économique, à commencer par le niveau de sa dette publique. Au cours des dernières années, le pays a décidé d'investir massivement dans les infrastructures de transport (ports, chemins de fer, interconnexion eau), principalement à travers des prêts chinois. Selon la Banque mondiale et le FMI, le pays est en risque de détresse de dette. En raison de la pandémie actuelle, les experts estiment que la dette publique extérieure et la dette garantie par l'État diminueront plus lentement que prévu initialement en 2020 par rapport à 2019<sup>14</sup>.

Selon le FMI, Djibouti devrait accélérer les réformes pour faciliter la transition vers une croissance tirée par le secteur privé pour créer des emplois et réduire la pauvreté. Ce secteur privé reste naissant, le nombre de petites et moyennes entreprises est limité et se heurte toujours à de nombreux obstacles à surmonter, notamment l'accès au financement : les prêts bancaires non garantis par l'État sont très limités. Par ailleurs, la plupart des PME disposent de capacités de gestion encore embryonnaires, ce qui ne permet pas aux banques de disposer des éléments d'analyses *a minima* pour instruire les dossiers de financement. Les activités de garanties de la part des bailleurs tels que l'AFD restent donc très limitées. Par exemple, une seule banque de la place est partenaire du mécanisme de garantie ARIZ développé par le groupe AFD<sup>15</sup>. Le fonds de garantie partiel créé par l'État il y a cinq ans est lui aussi sous-utilisé par les banques de la place.

Lors de la dernière décennie, Djibouti a connu une hausse dans le classement mondial "Faire des affaires" de la Banque mondiale, atteignant la 99<sup>e</sup> place dans l'édition 2019, notamment grâce à la mise en œuvre de six réformes liées à la création d'entreprises (guichet unique), au transfert de propriété, à la protection des investisseurs minoritaires, à l'accessibilité des prêts, à la mise en œuvre des contrats et à la gestion de l'insolvabilité. Cependant, un certain nombre de réformes sont encore nécessaires pour promouvoir les opportunités d'investissement dans le pays, y compris la simplification du code fiscal, en particulier pour les petites entreprises, et la rationalisation des procédures globales pour les investisseurs.

---

<sup>14</sup> Djibouti : rapport de suivi de la situation économique (Avril 2020) », Banque Mondiale - <https://www.banquemondiale.org/fr/country/djibouti/publication/economic-update-april-2020>

<sup>15</sup> Rapport d'activités AFD, juin 2020.

En prenant une perspective plus optimiste, des opportunités de diversification de l'économie existent : bien que disposant de peu de ressources naturelles, le pays est doté d'atouts naturels pour le développement, de ressources marines inexploitées qui pourraient soutenir la croissance de la pêche artisanale et d'une importante infrastructure existante de câbles de télécommunications sous-marins sur laquelle elle pourrait puiser pour développer de nouveaux secteurs de services. Le commerce de l'énergie pourrait également être une source de croissance diversifiée pour le pays. Des efforts supplémentaires de diversification sont nécessaires pour réduire la dépendance du pays à l'égard des ports et des transports / transit et de l'économie de l'Éthiopie.

## 1.2 Situation politique, sécuritaire et de gouvernance

Djibouti est indépendant depuis 1977 et jouit d'une démocratie parlementaire à régime présidentiel. En 1999, la première élection présidentielle multipartite de Djibouti a abouti à l'élection d'Ismail Omar GUELLEH. Grâce à des amendements constitutionnels, il a entamé son cinquième mandat en 2021. Le Président est à la fois chef de l'État et chef du gouvernement et est directement élu pour un mandat de cinq ans. La responsabilité du Premier ministre a été renforcée afin de consolider la coordination interministérielle (mai 2019). Les 65 membres du Parlement (Assemblée nationale) sont aussi élus pour cinq ans, avec un pourcentage réservé aux femmes de 25%<sup>16</sup>.

Environ 60% des Djiboutiens sont des Somaliens de souche. La seconde ethnie est celle des Afars, qui constituait à l'origine la population numériquement la plus importante du pays. Il existe également une minorité arabe d'origine yéménite. En raison de la migration, la communauté ethnique oromo éthiopienne a considérablement augmenté et il existe un risque élevé de débordement depuis l'Éthiopie de conflits internes entre ethnies. En effet, Djibouti fait face à l'arrivée quotidienne de migrants sur son territoire.

Djibouti est considéré comme stable du point de vue **sécuritaire**. Même s'il n'est pas directement impacté par les conflits actuels de la région, sa proximité géographique des zones de conflits – notamment la présence d'Al-Qaïda et de DAESH au Yémen et le trafic d'armes et de personnes en provenance et à destination du Yémen - restent de graves préoccupations. Djibouti attache également une grande importance à la sécurité maritime dans la région et est très désireux de coopérer sur cette question avec tous les partenaires clés. Il y a un intérêt manifeste à maintenir la présence navale de l'UE dans la région ; la mission EUNAVFOR ATALANTA a vu son mandat élargi. Il a été renouvelé le 1<sup>er</sup> janvier 2021 pour une période de deux ans.

En termes de **gouvernance globale**, Djibouti a démontré une amélioration globale de la gouvernance au cours des dernières décennies et se classe 42<sup>e</sup> sur 54 selon l'indice Mo Ibrahim de la gouvernance en Afrique (MOI-2020)<sup>17</sup>.

**Situation du système judiciaire** : depuis l'an 2000, les autorités djiboutiennes ont mené d'ambitieuses réformes, concrétisées par : la révision des codes, le remplacement des tribunaux de la Charia par des tribunaux de droit commun, la création d'une administration carcérale et des mesures permettant l'accès à l'avocat à toutes les étapes de la procédure, ou encore en dotant les juridictions en magistrats et en personnel judiciaire et pénitentiaire, (leur nombre a presque doublé) sans toutefois satisfaire complètement les besoins et les défis financiers, humains et culturels du secteur.

Les performances des institutions et des acteurs sont en-deçà des préconisations de la Stratégie accélérée pour la croissance et l'emploi (SCAPE). On relève parmi les causes un déficit de coordination,

<sup>16</sup> (N° 219/AN/18/7ème modifiant la Loi n°192/AN/02/4ème instituant le système de quota dans les fonctions électives et dans l'administration de l'Etat)

<sup>17</sup> <https://mo.ibrahim.foundation/sites/default/files/2020-11/2020-index-report.pdf>

des lenteurs judiciaires couplées à un taux d’incarcération de plus de 90% en matière pénale, une diffusion insuffisante du droit, la concentration des juridictions à Djibouti-ville et le manque d’accès à la justice pour les populations de l’intérieur, la faible organisation/rationalisation des professions judiciaires (greffiers, avocats, huissiers) et l’engorgement des dossiers au niveau de la Cour suprême. De plus, le pays ne dispose pas d’un système de formation en affaires juridiques pour les professionnels du secteur. Les qualifications des ressources humaines du secteur doivent être renforcées et professionnalisées. L’informatisation du secteur judiciaire reste embryonnaire, éparpillée et sans vision stratégique. Le budget alloué est insuffisant pour pérenniser les initiatives de modernisation. Un autre défi est lié aux usages et aux pratiques. Les textes ont supprimé les tribunaux coutumiers en transférant leurs compétences aux juridictions civiles. En revanche, la mise en œuvre de cette réforme risque d’être longue, faute de ressources humaines compétentes, aptes et disposés à occuper des postes en région. En définitive, ces défis sont liés à la gestion du changement et aux moyens pour permettre une réforme en profondeur et durable des comportements, des systèmes et des organisations.

Bien que la prestation de services publics et les mécanismes de pouvoir de décision restent centralisés, la création du ministère de la **Décentralisation** en 2016 et l’instauration de plans de développement régionaux (2017) peuvent être perçus comme des opportunités pour améliorer la coordination et la prestation des services de base, ainsi que les objectifs de développement durable au niveau local. Depuis, le budget des autorités locales a été augmenté par la collecte locale des taxes foncières et des patentes et l’Association Nationale des Collectivités Locales Djiboutiennes (ANCLD) joue un rôle de plaidoyer pour promouvoir la réforme. La déconcentration, essentielle, reste encore trop modeste et concerne quelques ministères sur le terrain (Education, Santé et Affaires sociales).

Quant à **situation de la société civile à Djibouti**, le mouvement associatif est né dans les années 1990 dans le sillage du renouveau démocratique mondial. La société civile djiboutienne est peu présente sur la scène institutionnelle et peu impliquée dans la définition des politiques publiques. Le cadre légal régissant les organisations de la société civile (OSC) est relativement ancien et reste fragmenté (textes divers et non harmonisés)<sup>18</sup>.

L’acquisition du statut d’ONG requiert une reconnaissance d’utilité publique par décret du Président de la République : seule une vingtaine d’associations l’ont obtenue depuis 2015, sur plus de 5000 organisations officiellement enregistrées. Les OSC se caractérisent par une forte dépendance aux financements extérieurs et présentent des faiblesses intrinsèques. Cela conduit à la multiplication d’OSC d’“opportunité” en concurrence entre elles. Cette logique de captation de fonds entraîne un manque de vision, de stratégie et d’identité forte, au détriment des objectifs de l’OSC, de son ancrage et de sa valeur ajoutée. En outre, une majorité de ces OSC prestataires de services se caractérisent par une faible gouvernance interne, par un manque de transparence, une personnalisation du pouvoir, sans culture de redevabilité. Les ONG internationales sont peu nombreuses car une accréditation nécessite des procédures longues, et les conditions d’installation sont peu incitatives. L’absence d’ancrage institutionnel et de cadre de concertation tripartite Gouvernement/ONGs/ bailleurs de fonds, n’a pas favorisé les partenariats. Des plateformes et conseils nationaux de la société civile (Conseil National de la société civile ; Plateforme Nationale des actions de la société civile) existent mais qui ne semble pas obtenir l’adhésion de leurs pairs. La constitution de réseaux thématiques (Fédération des OSC de personnes handicapées) ou de quartiers (Conseil des OSC de Balbala) reste embryonnaire.

---

<sup>18</sup> La loi de base relative au contrat d’association dite « Waldeck-Rousseau » date du 1er juillet 1901 ; il existe un décret spécifique pour les ONG, des textes sur les coopératives et les syndicats. Source : Feuille de route de l’UE pour l’engagement avec la société civile 2018-2020.

La Commission nationale indépendante pour la prévention et la lutte contre la corruption a été instituée en 2013, la stratégie nationale de lutte contre la corruption à Djibouti reste en cours de définition.

### 1.3 Situation sociale

Djibouti est une nation jeune, avec plus de 75% de la population ayant moins de 35 ans (FMI, 2017<sup>19</sup>) et un âge moyen est de 26,6 ans. Les projections officielles de la population pour 2030 prévoient une population de 1 100 000 habitants, soit une hausse de 10% par rapport au nombre actuel de 988 000. Cela suppose que le taux de fécondité total passera de 3,6 (2009) à 2,2 (2030), ce qui est possible tenant compte des progrès faits par le pays durant les dernières années, avec un taux actuel de 2.8.

Djibouti entre dans une période de « dividende démographique précoce »: la mortalité a diminué tandis que la natalité reste élevée, offrant une main-d'œuvre croissante. Les conditions préalables pour réaliser cette fenêtre d'opportunité sont (i) de maintenir la stabilité politique et sociale, (ii) des politiques économiques et sociales plus inclusives et (iii) des opportunités d'emploi élargies.

Cependant, la forte croissance du pays ne s'est toujours pas matérialisée par une réduction significative du taux de pauvreté, qui touche encore 35,8% de la population en 2019; les dépenses sociales ne permettent pas un accès généralisé aux services de base et la disparité urbaine / rurale reste importante.

La valeur de l'Index du Développement Humain (IDH) de Djibouti pour 2019 s'établit à 0.524 – ce qui place le pays dans la catégorie « développement humain faible » et au 166<sup>e</sup> rang parmi 189 pays et territoires<sup>20</sup>. Estimé à 39,4 % en 2019<sup>21</sup>, Djibouti a un taux de chômage qui se situe parmi les plus élevés du monde (44% en 2017<sup>22</sup>) et qui affecte surtout les jeunes et les femmes de 15-34 ans (plus de 60% dans les deux cas), ainsi que les habitants des zones rurales.

La croissance économique a généré très peu d'emplois pour plusieurs raisons dont : (i) la faible part des activités à forte intensité de main d'œuvre dans la création de richesse (agriculture, tourisme, industrie), alors que les secteurs moteurs de l'économie sont fortement capitalistes (infrastructures portuaires et de transports, banques, télécoms) ; (ii) la qualification insuffisante de la main d'œuvre, point faible du système éducatif ; (iii) le potentiel limité d'auto-emploi et de mobilité sociale des travailleurs non qualifiés, du fait de la faiblesse de leur formation et des difficultés d'accès au crédit<sup>23</sup>.

L'État reste la principale source d'emplois formels, et la part du secteur informel reste significative. L'écart entre les compétences de la main-d'œuvre et les demandes du marché, combiné à d'importantes disparités géographiques et entre les sexes, a entravé les progrès de l'emploi des jeunes et de l'éradication de la pauvreté.

Du fait d'une croissance économique ralentie par la crise de la COVID-19, le taux d'extrême pauvreté (1,90 dollar par jour) devrait augmenter légèrement pour atteindre 15 % en 2020, à mesure que les effets de l'épidémie de la COVID-19 se feront sentir sur les ménages en raison de la perte d'emplois, des augmentations de prix et d'autres facteurs. Le Ministère de l'Economie estime une perte de 30 000

---

<sup>19</sup> IMF working paper 2017.

<sup>20</sup> [http://hdr.undp.org/sites/all/themes/hdr\\_theme/country-notes/fr/DJI.pdf](http://hdr.undp.org/sites/all/themes/hdr_theme/country-notes/fr/DJI.pdf)

<sup>21</sup> <https://www.afdb.org/fr/countries/east-africa/djibouti/djibouti-economic-outlook>

<sup>22</sup> INSD Annuaire des Statistiques 2020 - [http://www.insd.dj/assets/doc/Annuaire\\_Statistique\\_E2020\\_09\\_Sep.pdf](http://www.insd.dj/assets/doc/Annuaire_Statistique_E2020_09_Sep.pdf)

<sup>23</sup> AFD CIP 2017-21

– 40 000 emplois comme conséquence de la crise, ce qui affecterait près de 170 000 personnes vivant dans les ménages<sup>24</sup>.

### Emplois par secteurs d'activité - Djibouti

	Informel	Formel	Total
	<b>67 508</b>	<b>84 036</b>	<b>151 544</b>
<b>Primaire</b>	<b>2 781</b>	<b>131</b>	<b>2 912</b>
Agriculture	774	131	905
Elevage	134	-	134
Sylviculture	44	-	44
Pêche	1 829	-	1 829
<b>Secondaire</b>	<b>10 784</b>	<b>18 760</b>	<b>29 544</b>
Extraction	358	145	503
Industries agroalimentaires	3 126	959	4 085
Autres industries manufacturières	1 123	862	1 985
Electricité	-	1 234	1 234
Eau, Assainissement	435	1 273	1 708
Construction (BTP)	5 742	14 287	20 029
<b>Tertiaire</b>	<b>53 943</b>	<b>65 145</b>	<b>119 088</b>
Commerce	17 561	9 198	26 759
Transports, poste et courrier	3 899	7 045	10 944
Hébergement et restauration	2 726	4 552	7 278
Information et communication	-	5 048	5 048
Banques et assurances	-	2 168	2 168
Activités immobilières	198	339	537
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	-	610	610
Autres services marchands (activités de services collectifs ou personnels)	29 231	4 808	34 039
Administrations publiques	-	19 312	19 312
Autres services non marchands	328	12 065	12 393

Source : Présentation du Pacte National Solidaire - Ministère de l'Économie et des Finances, 12 Avril 2020

La population de Djibouti est très majoritairement (à 78,8%) urbaine en 2019, pourcentage qui ne cesse d'augmenter. La 4<sup>ème</sup> enquête djiboutienne auprès des ménages pour les indicateurs sociaux, réalisée en 2018, indique qu'environ 57 pour cent des ménages avaient accès à l'électricité en 2017, soit un gain de sept points de pourcentage par rapport à 2011 (49,8 pour cent).

Le **Plan Stratégique de Développement de la Ville de Djibouti 2020 – 2024** (ci-après : PSD), publié en septembre 2020 identifie un bon nombre de défis de gouvernance urbaine de la ville de Djibouti, exacerbés par l'accroissement démographique rapide de la ville, ayant rendu « quasiment non opérationnels les plans d'urbanisme et d'aménagement du territoire conçus préalablement pour ces agglomérations ». Une politique cohérente de gestion de l'urbanisme, de l'environnement, des espaces verts et culturels serait essentielle pour promouvoir l'utilisation la plus appropriée des terres.

L'accès de la population aux services de base reste encore limité, en dépit des progrès considérables enregistrés dans le **domaine de l'éducation** : Si le taux brut de scolarisation a beaucoup progressé en quinze ans au primaire (51 % en 2004 à 94% en 2019<sup>25</sup>) et au secondaire (32% à 72%), rendant l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD) à portée de main, le taux d'alphabétisation demeure faible dans l'ensemble de la population (environ 60% en 2019 – avec une différence marquée entre hommes – 66% - et femmes – 52%)<sup>26</sup>.

La **situation du secteur de la santé** est préoccupante pour la population Djiboutienne, récemment exacerbées par la pandémie de la Covid-19. En dépit de progrès significatifs durant la dernière

<sup>24</sup> Présentation du Pacte National Solidaire.

<sup>25</sup> Annuaire des statistiques de l'Éducation 2019/2020 - <http://www.education.gov.dj/index.php/en/enseignement-technique-et-professionnel>

<sup>26</sup> Annuaire des Statistiques du Ministère des Finances et de l'Institut National de Statistiques 2020 - [http://www.insd.dj/assets/doc/Annuaire\\_Statistique\\_E2020\\_09\\_Sep.pdf](http://www.insd.dj/assets/doc/Annuaire_Statistique_E2020_09_Sep.pdf)

décennie, la mortalité infantile reste élevée (59,3 pour 1000 en 2018) tout comme le nombre de femmes qui décèdent en donnant la vie (246 pour 100 000 en 2017 – comparée à 335 en 2007). Selon la nouvelle enquête SMART<sup>27</sup> réalisée en 2019, la prévalence de la malnutrition aiguë globale au niveau national est estimée à 10,3%, ce qui excède le seuil d'urgence défini par l'OMS (10%), même si elle représente une amélioration significative contre 17,8% en 2013 (enquête SMART 2013). On estime que 6 200 enfants de moins de cinq ans et les femmes enceintes et allaitantes à Djibouti souffrent de malnutrition aiguë sévère menaçant le pronostic vital et 15 500 autres nécessitent un traitement contre la malnutrition aiguë modérée. Le nombre d'enfants touchés et la prévalence du retard de croissance augmentent à Djibouti.

Le changement climatique a contribué à la résurgence du paludisme, avec 16 000 cas confirmés en 2016 contre seulement 24 en 2012. Les efforts pour contenir la tuberculose, qui touche principalement les femmes, ont permis de réduire les cas, mais le risque reste élevé. Les conséquences associées à une mauvaise alimentation en eau et à l'assainissement augmentent encore le risque de flambées de maladies diarrhéiques et tropicales, telle que le choléra, la dengue et le chikungunya.

Pour ce qui concerne **l'eau et l'assainissement**, la production actuelle d'eau ne couvre que 43 % des besoins avec un faible taux de raccordement au réseau (40 %) <sup>28</sup>. La situation de la ville de Djibouti, hébergeant près de 60% des habitants du pays, est illustrative à ce sujet. A Djibouti, les infrastructures pour l'approvisionnement en eau et l'assainissement sont limitées, souffrent de vétusté et ne couvrent qu'une partie des quartiers de la ville. Pour répondre à la diminution de la nappe phréatique et à la qualité de l'eau (trop salée) extraite des nappes existantes, la stratégie nationale consiste à importer de l'eau d'Éthiopie à travers un aqueduc, et à construire une usine de dessalement de l'eau de mer.

Le réseau d'évacuation des eaux usées couvre moins de 30 % de l'agglomération de Djibouti (soit 170 000 habitants). De par sa situation et à cause du changement climatique, Djibouti subit de plus en plus fréquemment des inondations (2004, 2013, 2018, 2019 et avril 2020). Le réseau d'eau pluvial existant est défaillant et ne couvre qu'une partie mineure de la superficie de la ville de Djibouti actuelle. Quasiment aucun réseau pluvial n'est recensé sur Balbala, le principal quartier populaire qui compte environ 300.000 habitants.

Par ailleurs, le suivi de la **protection sociale** s'est renforcé en 2019 avec l'extension du registre social, qui couvre 62 752 ménages contre 44 000 en 2018. Le gouvernement a élargi le programme national de transferts monétaires pour couvrir 37 % des 20 000 ménages extrêmement pauvres.

Djibouti reste un pays de transit exposé depuis des années à d'importants **flux migratoires**. Il convient de noter que Djibouti n'est pas une source de migrants à destination de l'Europe. C'est une terre confrontée à un chassé-croisé migratoire : l'un venant d'Éthiopie, de Somalie et d'Érythrée à destination des pays du Golfe (en particulier à la suite de la crise de la Covid-19), et l'autre, en provenance du Yémen, fuyant la situation de guerre et se mêlant aux migrants s'échappant des mauvaises conditions de travail dans les pays du Golfe et retournant dans leur pays d'origine.

La plupart des migrants viennent d'Éthiopie et traversent le pays pour atteindre la péninsule arabique, avec un flux estimé à au moins 130 000 personnes par an selon les autorités nationales. Ce nombre doit être complété à la fois par les migrants de retour du Yémen et les migrations saisonnières créées par les sécheresses chroniques subies périodiquement à travers la région. En outre, Djibouti est également un pays de destination pour les migrants, principalement d'Éthiopie et de Somalie, fuyant la pauvreté et l'insécurité économique. Environ 150 000 migrants vivent plus ou moins durablement

---

<sup>27</sup> Enquête nutritionnelle SMART : méthodologie SMART (Standardized Monitoring and Assessment of Relief and Transitions)

<sup>28</sup> AFD CIP 2017-2021

dans la ville de Djibouti, installés dans les zones périurbaines de la capitale et autour des principales villes régionales.

On estime que la population de réfugiés et de demandeurs d'asile représente environ 3% de la population de Djibouti, le pourcentage le plus élevé de la région. Cette population migrante exerce une pression accrue sur les services sociaux de base vulnérables pour lesquels le gouvernement djiboutien a souhaité qu'ils aient un accès permanent.

#### **1.4 Environnement et changement climatique**

La République de Djibouti possède un climat semi-aride avec des niveaux de températures allant jusqu'à 50°C en juillet-août, des précipitations faibles et irrégulières, entre 50 mm et 215 mm par an. Le pays est régulièrement victime de catastrophes naturelles avec des périodes de sécheresse longues, entrecoupées d'inondations catastrophiques en saison fraîche (octobre à avril). Il en résulte une absence de cours d'eau pérennes, un taux d'évaporation élevé (80 %) et le ruissellement des eaux de pluie directement vers la mer, sans rechargement des nappes phréatiques. Ces dernières, qui assurent plus de 95 % de l'alimentation en eau potable du pays, sont surexploitées, ce qui a entraîné une augmentation de la salinité de l'eau qui dépasse aujourd'hui le niveau de référence (entre 0,8 et 2 g/l pour une référence OMS inférieure à 0,8 g/l)<sup>29</sup>.

Le pays dispose aussi d'une diversité biologique (coraux, mangroves, forêt du Day, espèces endémiques, requins-baleines) de valeur importante, y compris pour l'éco-tourisme mais en constante régression sous l'effet de la diminution des terres arables (0,25 % de la superficie du pays soit 6000 ha), du couvert végétal et de la pollution en zone urbaine côtière. L'élaboration de la contribution nationale pour la COP 21 de décembre 2015 à Paris a été l'occasion de constater la forte vulnérabilité du pays au changement climatique (risques d'inondations en zones côtières, où vivent près de 88 % de la population, diminution de la pluviométrie et donc des ressources en eau déjà insuffisantes et altération de leur qualité, dégradation des récifs coralliens couvrant tout le littoral, recul des massifs forestiers).

Selon la deuxième communication nationale de Djibouti sur la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (2014), le pays pourrait subir une augmentation de la température de 2,4° Celsius et une réduction des précipitations pouvant atteindre 17% d'ici 2050, ainsi qu'une augmentation des sécheresses et des crues soudaines plus dévastatrices. Le pays étant situé en bord de mer, le développement urbain des trois principales villes côtières de Djibouti (la capitale Djibouti, Tadjourah et Obock) doit faire face aux effets néfastes du changement climatique. L'élévation du niveau de la mer, la fréquence plus élevée des inondations et la détérioration des récifs coralliens et des mangroves sont parmi les facteurs menaçants pour les villes, susceptibles d'impacter sur 26 % à 45,5 % de la population actuelle, ainsi que 47 % à 52 % de l'activité économique. La forêt du Day, qui renferme 60 % de la biodiversité du pays, disparaîtrait à l'horizon 2030<sup>30</sup>.

Les contraintes structurelles pesant sur l'approvisionnement en énergie et en eau figurent parmi les principaux défis auxquels est confronté le développement du pays. L'utilisation de bois de chauffage par les communautés rurales sans accès à des sources d'énergie modernes et propres exacerbe la pression sur les écosystèmes fragiles. Djibouti a fait des efforts pour développer les énergies renouvelables, en se concentrant sur le fait de devenir le premier pays africain à utiliser 100% d'énergie verte. Le pays utilise actuellement plus de 80% de l'énergie d'origine hydraulique (hydroélectricité éthiopienne), mais le potentiel d'énergie renouvelable de Djibouti n'est toujours pas exploité. Des études de faisabilité commerciale pour développer l'exploitation de l'énergie géothermique sont en

---

<sup>29</sup> AFD CIP 2017-2021.

<sup>30</sup> AFD CIP 2017-2021.



cours, et des projets de production d'électricité par panneaux solaires et par éoliennes sont en démarrage (investissements du secteur privé).

Il faut par ailleurs noter que Djibouti a ratifié l'Accord de Paris sur le changement climatique en 2016.

## 1.5 Genre

Djibouti est l'un des rares pays de la région arabe à avoir ratifié la Convention CEDAW sans réserve. Au cours de ces dernières années, Djibouti a enregistré des avancées en matière de promotion et de défense des droits de la femme, par exemple à travers la création d'un Ministère de la Promotion de la Femme et du Planning familial, qui, après la restructuration du gouvernement suite à l'élection présidentielle en 2016, a été dénommé Ministère de la Femme et de la Famille. Le Ministère a élaboré une Politique Nationale du Genre, qui s'inscrit dans la politique nationale de développement.

La Politique Nationale du Genre 2011-2021 (PNG) vise l'instauration d'un environnement socioculturel, juridique, économique, politique et institutionnel favorable à la réalisation de l'équité et de l'égalité de genre dans la société djiboutienne, et l'intégration effective du genre dans les interventions de développement dans tous les secteurs d'activités.

Le gouvernement a publié une loi en janvier 2018 qui stipule que 25% des postes au Parlement et des postes de responsabilité au sein du gouvernement doivent être attribués à des femmes. Parmi les pays où se déroulaient des élections en 2018, Djibouti a enregistré les gains les plus importants : la proportion des femmes au parlement ayant grimpé de 10,8 à 26,2 % (+15,4 points)<sup>31</sup>.

Le nombre des femmes a également augmenté dans les forces de sécurité telles que la police, la gendarmerie et les garde-côtes. Le nombre de femmes ministres ou secrétaires généraux augmente, et 50% des juges djiboutiens sont des femmes. Le Plan d'action national (2018-2020) pour la mise en œuvre des résolutions 1325 (2000) et 1820 (2008) du Conseil de sécurité des Nations Unies vise à améliorer la protection et la promotion des droits des femmes dans les situations de conflit armé ou post-conflit, en ciblant en particulier les femmes dans les sociétés pastorales en zones de conflits (transfrontalières), les femmes réfugiées, les femmes dans les opérations de maintien de la paix.

Cependant, les inégalités entre les sexes et les pratiques néfastes persistent dans la société Djiboutienne, tandis que des données inadéquates érodent sa position sur l'indice d'inégalité entre les sexes. L'analyse de la situation du genre à Djibouti<sup>32</sup> montre un statut inégal de la femme et de l'homme dans la famille et dans la société qui restreint les chances des femmes d'accéder à l'éducation, limite leurs capacités à prendre des décisions et à participer à la vie de leur communauté avec les mêmes chances que les hommes.

La violence à l'égard des femmes reste un défi majeur dans un pays où la parité n'est pas encore une réalité. Malgré les efforts pour améliorer la protection juridique de la femme, notamment en adoptant une législation sur la protection, la prévention et la prise en charge des femmes et des enfants victimes de violence, certaines limites ou contraintes empêchent la réalisation effective de ces quelques avancées. Parmi ces limites, on peut citer la méconnaissance par les femmes des différentes dispositions juridiques les concernant et les protégeant, le problème de l'accès équitable à la justice pour toutes et pour tous, ainsi que des problèmes culturels : les femmes n'osent pas toujours porter plainte pour exiger le respect de leurs droits afin de protéger l'honneur de la famille<sup>33</sup>. Les mutilations

---

<sup>31</sup> Les femmes au parlement en 2018 : regard sur l'année écoulée, Union Interparlementaire 2018.

<sup>32</sup> Draft Analyse de la situation de genre à Djibouti – UE, 2021.

<sup>33</sup> Draft Analyse de la situation de genre à Djibouti – UE, 2021.

génétales féminines sont légalement interdites mais restent une pratique largement répandue même si des progrès sont enregistrés (Rapports MFF et UNICEF). Selon des organisations qui luttent contre les MGF, entre 80 et 90 % des femmes et filles ont subi différents formes de MGF<sup>34</sup>.

## 1.6 Droits de l'Homme

Djibouti se distingue parmi les pays de la région (Afrique de l'Est et Golfe) comme un de ceux qui a ratifié le plus grand nombre d'instruments internationaux des Droits de l'Homme, bien que des défis demeurent dans leur mise en œuvre. Certains progrès ont été accomplis par le gouvernement, notamment sur la préparation pour la ratification de la Convention sur la protection des enfants et la coopération en matière d'adoption internationale.

Le gouvernement s'est engagé à renforcer les capacités de la Commission nationale des Droits de l'Homme et à garantir son indépendance et le respect des Principes de Paris. La Commission a commencé à devenir plus active en 2019. Elle a publié le rapport annuel 2016, et a présenté le rapport 2017-18 au Président. Quant au rapport de 2019, il a été présenté au Président de la République de Djibouti le 18 janvier 2021. La Commission a également renforcé ses relations avec le parlement, grâce principalement au soutien de l'UE. Le gouvernement continue de travailler à la mise en œuvre du plan stratégique des droits de l'homme pour 2018-2021 et à un plan d'action détaillé pour la Commission des droits de l'homme. Tant de mesures qui doivent être encouragées.

En 2020, la situation générale des droits de l'homme dans le pays reste marquée par des allégations de harcèlement des militants des droits de l'homme opérant en dehors des groupes officiellement constitués et acceptés, de journalistes et d'opposants critiques au gouvernement. Néanmoins, il a été souvent difficile d'obtenir des vérifications indépendantes de ces allégations. La liberté d'action de l'opposition semble limitée et, certains groupes revendiquent que des journalistes et activistes critiques du gouvernement sont régulièrement harcelés, interrogés et parfois incarcérés sur de courtes périodes.

Il serait heureux de voir le contrôle des médias et la liberté de rassemblement et d'association évoluer avec des mesures permettant la participation inclusive. En 2020, le parlement a conduit des travaux sur deux lois l'une sur la communication et l'autre sur les élections ainsi que des travaux sur un code digital qui devraient se poursuivre. L'UE soutiendra pour sa part et accompagnera Djibouti à réussir avec succès la revue période universelle de 2023 qui serait un bel objectif.

## 1.7 Analyse du Plan National de Développement

Le document-cadre global est la **Vision 2035**. Publiée en 2014, quelques mois avant le lancement des ODD, elle ne contient donc aucune référence explicite aux ODD.

La Vision 2035 a été le premier cadre de développement à long terme du pays. Il repose sur cinq piliers: (i) la paix et l'unité nationale, (ii) la bonne gouvernance, (iii) une économie diversifiée et compétitive, tirée par le secteur privé, (iv) la consolidation du capital humain et (v) l'intégration régionale et internationale la coopération. Les femmes, les jeunes et l'environnement ont été identifiés comme des thèmes transversaux.

Le **premier plan quinquennal pour la mise en œuvre de la Vision 2035 était la Stratégie accélérée pour la croissance et l'emploi (SCAPE) 2015-2019** axé sur quatre priorités stratégiques: la croissance économique, le développement du capital humain, le développement durable régional et la bonne

---

<sup>34</sup> Draft Analyse de genre UE – 2021.

gouvernance. Ni Vision 2035 ni SCAPE ne font référence aux ODD car ils ont tous deux été préparés avant le lancement des objectifs de développement durable.

La SCAPE sera remplacée par un **nouveau plan quinquennal**. A cet effet, un premier projet de texte a été présenté en janvier 2020 mais l'élaboration a cependant été interrompue par la survenue de l'épidémie de la Covid-19 en mars 2020. Le futur document **Inclusivité, Connectivité et Institutions (ICI)** portant sur la période 2020-2024 sera le cadre de référence à moyen terme des interventions de l'Etat et de ses partenaires et il verra l'introduction des ODD.

Un nouveau plan de transition, appelé « **Pacte de solidarité national** » (**PSN**), est désormais envisagé et vise, plus concrètement, à aborder les conséquences à moyen et à long terme de l'épidémie de Covid-19. Une évaluation nationale des conséquences socio-économiques de la crise induite par la Covid-19 (finalisation de l'étude prévue fin 2020) alimentera l'élaboration du plan, qui sera intégré dans Djibouti ICI 2020-2024, dont il constituera la première phase jusqu'en fin 2022.

Selon le Ministère de l'économie<sup>35</sup>, le pacte aura comme objectifs :

- La mise en place de filets sociaux pour les plus vulnérables ;
- Assurer la continuité des services de base et se préparer en cas de prolongation de l'épidémie ;
- Préserver le tissu économique, en particulier les TPE/PME et secteurs en danger ;
- Mobilisation massive de moyens (publics et privés) pour lutter contre la crise Covid-19.

Les priorités et objectifs de Vision 2035 et (une première version du PSN) couvrent les principales contraintes, défis et perspectives du pays, y compris l'impact de la crise COVID. Les documents de programmation nationale répondent tous au besoin essentiel de diversification de l'économie djiboutienne : l'objectif est de transformer l'économie de Djibouti en développant les services, en créant une plaque tournante régionale pour les télécommunications et en développant l'industrie en attirant les investissements étrangers.

Cependant, une faiblesse constante de la planification à Djibouti réside dans le décalage entre les orientations politiques, d'une part, et leur traduction en lignes budgétaires concrètes, d'autre part. Un exercice PEFA devait démarrer mais son lancement a été différé à cause de la Covid 19 ; il devrait aider à identifier les moyens de renforcer la cohérence entre les politiques et de mobiliser des fonds pour les mettre en œuvre, mais son redémarrage semble difficile en 2021.

Les cinq piliers de la Vision 2035 et de ses thèmes transversaux, le plan national de solidarité et le nouvel ICI sont pleinement en ligne avec les priorités globales établies par la nouvelle Commission européenne, ainsi que les axes globaux de la réponse externe à la crise de la Covid-19 « Team Europe » de l'UE et de ses Etats-Membres. Les partenaires européens à Djibouti s'appuieront sur la Vision 2035, le PSN et les principales idées du nouveau plan ICI. La Vision 2035 reste toujours d'actualité.

## **1.8 Progrès du Pays et coordination des partenaires envers les Objectifs Durables du Développement**

Malgré une croissance économique continue, les progrès du pays envers les ODD et l'Agenda 2030 restent médiocres. Le suivi même des progrès vers les ODD est encore très faible à Djibouti, où les deux principaux documents d'orientation / stratégiques au niveau national continuent d'être le Djibouti Vision 2035 et la SCAPE 2015-2019 qui ne font pas référence à l'Agenda 2030 et les ODD.

---

<sup>35</sup> Présentation du Pacte de solidarité Nationale, 20 Avril 2020.



Source: SDG index and dashboard report 2020 – Djibouti.

Entre 2019 et 2020, Djibouti a toutefois amélioré sa position de 10 places dans le ranking global mesurant l'état d'avancement vers les ODD (de 148 à 138 - impact Covid non encore mesuré). Cependant, le seul ODD en vert est le "Climat" (ODD13). Quant au niveau de pauvreté (ODD1), les experts indiquent qu'il n'existe pas assez de données fiables pour évaluer la situation réelle – en général, la disponibilité, la fiabilité et la désagrégation des données restent des défis majeurs pour mesurer l'avancement des ODD, comme le démontre l'absence de données pour les ODD 10, 12 et 17 en 2020.

Dans les domaines de la santé (ODD3) et de l'eau et de l'assainissement (ODD6), des progrès modérés sont enregistrés, alors que la situation d'égalité des genres (ODD5) semble légèrement détériorée par rapport à 2019 (passant de vert à jaune). La stagnation est visible dans le domaine de la malnutrition (ODD2), dans le domaine de l'éducation (ODD4) et dans le domaine de l'énergie (ODD 7). Selon les observateurs et les principaux acteurs économiques, le prix de l'électricité du pays, figurant parmi les plus élevés de la région, a un impact direct et négatif sur les ODD. La situation stagne également en matière de gouvernance (ODD 16) et quant à la protection de la faune marine (ODD14). La situation continue de se détériorer en ce qui concerne la vie en milieu rural (ODD15).

En termes d'intégration des ODD dans les principaux documents politiques de développement, la pratique est encore plutôt celle d'une juxtaposition qu'une véritable intégration et la mesurabilité des ODD reste un défi. Le gouvernement souligne l'importance d'adopter des approches fondées sur des données factuelles pour la formulation des politiques et des programmes. Cependant, la pénurie de données ventilées, associée à des capacités et des systèmes statistiques limités, constitue un défi majeur pour le suivi des progrès des indicateurs et objectifs de développement durable. L'Institut National de la Statistique de Djibouti (INSD)<sup>36</sup> estime que seuls 21% des indicateurs ODD sont mesurables au niveau du pays jusqu'à présent. Lors de la rédaction du présent document, Djibouti n'avait pas encore effectué d'Examen National Volontaire (VNR), qui serait programmé pour 2021.

En ce qui concerne la gouvernance des ODD, il n'existe pas de mécanisme officiel de gouvernance et de coordination des ODD dirigé par les autorités nationales, au-delà des mécanismes de coordination sectoriels liés aux donateurs et / ou aux ministères - le mécanisme de coordination national n'étant plus fonctionnel depuis 2017. Par conséquent, il n'y a pas de dialogue sur les ODD avec le gouvernement ni avec la société civile ni le secteur privé. Les mécanismes de coordination sectoriels sont limités à certains secteurs (éducation, formation professionnelle...) mais non-existants dans d'autres domaines d'importance pour l'action européenne (eau et assainissement, énergie, gouvernance, décentralisation).

<sup>36</sup> Source : Rencontre avec Directeur de l'INSD, le 12 Novembre 2020.

Enfin, une meilleure coordination nationale entre le gouvernement et les partenaires pourrait offrir une réelle valeur ajoutée.

## **2. CONTEXTE ET JUSTIFICATIONS DETAILLES DE LA REPONSE CONJOINTE**

### **Domaines prioritaires pour la réponse conjointe**

Les partenaires européens ont identifié trois domaines prioritaires conjoints sur lesquels la réponse conjointe 2021-2027 se repose. Les domaines prioritaires sont en cohérence avec la Vision 2035, les priorités de la Commission Européenne et alignées sur les ODD et l'Agenda 2030. Les domaines prioritaires, ses objectifs spécifiques, résultats escomptés et indicateurs sont décrits dans le document « Programmation conjointe ». Dans cette section le contexte spécifique du secteur, la réponse djiboutienne et les actions en cours, tous des facteurs que la réponse conjointe va s'aligner avec et compléter, sont détaillés.

### **2.1 DOMAINE PRIORITAIRE 1: VILLE PROPRE ET RÉSILIENTE**

- **Contexte et justification**

Le **Plan Stratégique de Développement de la Ville de Djibouti 2020 – 2024** (ci-après : PSD), publié en septembre 2020 et dont l'élaboration a été appuyée par l'UE, identifie un bon nombre de défis de gouvernance urbaine de la ville de Djibouti, exacerbés par l'accroissement démographique rapide de la ville, ayant rendu « quasiment non opérationnels les plans d'urbanisme et d'aménagement du territoire conçus préalablement pour ces agglomérations ». Le développement incontrôlé des arrondissements a exacerbé les problèmes préexistants de qualité et disponibilité des services essentiels, y compris: des **infrastructures vulnérables aux inondations**, l'absence d'unités de traitement des déchets industriels, le ramassage des **déchets** ménagers quasi-inexistants dans les quartiers sous-intégrés et l'inexistence de réseaux **d'évacuation des eaux usées**. Les besoins de l'eau potable ne sont pas non plus couverts et les infrastructures pour l'approvisionnement en **eau et l'assainissement** sont limitées, souffrent de vétusté et ne couvrent qu'une partie des quartiers de la ville.

Les contraintes structurelles pesant sur l'approvisionnement en **énergie** et en eau figurent parmi les principaux défis auxquels est confronté le développement du pays. Djibouti a fait des efforts pour développer les énergies renouvelables, mais le grand potentiel d'énergie renouvelable de Djibouti n'est toujours pas exploité. Le prix de l'électricité reste exorbitant et inaccessible pour les ménages pauvres et entrave le développement des petites entreprises – il constitue, selon les experts, un obstacle majeur à l'atteinte des ODD. D'où l'importance attribuée par le gouvernement à l'efficacité énergétique et à la diversification de l'approvisionnement énergétique de Djibouti: Djibouti a récemment entamé le processus d'adhésion à l'initiative Énergie durable pour tous. Cela améliorera à terme les possibilités du pays d'accéder et d'utiliser les énergies renouvelables – objectif ancré dans sa **Stratégie Nationale de la Maîtrise de l'Énergie**.

- **Réponse conjointe : Initiative Team Europe**

Comme précisé dans le document « Programmation conjointe », l'UE et ses Etats-membres chercheront à développer un modèle/concept de « **Ville propre et résiliente** », et il va s'articuler autour de trois objectifs spécifiques :

1. **Ville propre : Améliorer l'accès à l'eau et assainissement liquide et solide, et gestion des risques d'inondations ;**
2. **Renforcer l'efficacité énergétique ; et**
3. **Renforcer la gouvernance urbaine la qualité et l'accessibilité des services**

La réponse conjointe pour cet objectif spécifique, se concrétisera plus spécifiquement à travers la mise en œuvre conjointe de l'initiative phare Team Europe « Djibouti ville propre à l'horizon 2027 ».

- **Objectif spécifique 1 : Ville propre : Améliorer l'accès à l'eau et l'assainissement liquide et solide, et gestion des risques d'inondations**

### **Analyse de la réponse Djiboutienne**

Le Plan Stratégique de Développement de la ville de Djibouti 2020-2024, y souligne que l'insuffisance des systèmes de production d'eau potable, d'assainissement liquide et solide et les inondations résultantes et régulières affectant particulièrement certains quartiers marginalisés de la ville, continuent d'être des obstacles majeurs pour l'atteinte du premier Objectif du plan, visant à « améliorer les conditions de vie des populations les plus vulnérables ».

Le secteur de l'eau et de l'assainissement en zones urbaines est aujourd'hui structuré autour d'un opérateur unique : l'ONEAD (Office National de l'Eau et de l'Assainissement de Djibouti), créé en 2006, est une société publique à vocation commerciale, dont le capital social appartient en intégralité à l'État. L'office est placé sous la tutelle du ministère de l'Agriculture, de l'Eau, de la Pêche et de l'Élevage, Chargé des Ressources Halieutiques.

Le schéma directeur de l'Assainissement liquide (finalisé en 2019 et financé par l'UE sur délégation de fonds à l'AFD) prévoit de réduire en 2036 la part de la population utilisant un système autonome à 250 000 habitants (soit 33% de la Population).

La gestion des déchets domestiques est assurée par l'Office de la Voirie de Djibouti (OVD), dont les capacités de collecte sont fortement limitées par rapport aux besoins – dans les quartiers défavorisés, cette dernière ne couvre que 6% des besoins. Pour les quartiers et zones difficiles d'accès, tout particulièrement à Balbala, l'OVD a installé des points de regroupement primaires avec l'appui de l'Agence Française de Développement (AFD). Le gouvernement va également se doter d'une stratégie de gestion des déchets solides attendue pour le premier semestre 2022.

En reconnaissance de sa vulnérabilité climatique, le pays a élaboré un plan national d'adaptation et soumis ses contributions déterminées au niveau national<sup>37</sup> pour mettre en œuvre l'Accord de Paris, définissant sa vision de l'action climatique et appelant à environ 1 milliard de dollars de nouveaux investissements. La priorité est de lutter contre l'augmentation de l'exposition aux sécheresses et aux inondations afin de réduire la vulnérabilité sociale et les dommages aux actifs physiques et aux sources de revenus. L'Observatoire de la Corne de l'Afrique sur les Changements Climatiques représente une priorité régionale depuis l'annonce de sa création par le Président de la République de Djibouti, à l'occasion de la conférence internationale "East Africa Environmental Risk Opportunities Summit" (2015).

### **Complémentarité avec actions en cours et enseignements tirés**

La réponse conjointe se bâtira sur les leçons apprises tirées d'une longue trajectoire d'interventions et de collaboration de l'UE et ses États-membres – notamment les actions conjointes passées, et en cours ou au point de démarrage de l'UE et la France pour la mise en place d'infrastructures nécessaires pour généraliser l'accès à l'eau potable (y compris le dessalement et le traitement des eaux usées) et à des systèmes d'assainissement liquide et solide fonctionnels (voir chronogramme des programmes en annexes). L'expertise européenne dans ce domaine a été reconnue et souhaitée par la partie

---

<sup>37</sup> Les contributions déterminées au niveau national de Djibouti sont prévues d'être mise à jour fin 2021 ; celles-ci seront prises en compte dans l'identification et formulation des actions.

djiboutienne – dernièrement lors des consultations menées par l’UE et ses États-membres en octobre 2020, dans le cadre de la présente programmation conjointe.

Les actions sous l’objectif spécifique 1 seront alignés avec le politiques de l’UE dans les domaines eau et assainissement.<sup>38</sup> Ces actions vont également générer des effets positifs par rapport à la magnitude et l’impact des inondations et renforcer la préparation aux catastrophes et en même temps soutenir la vision nationale de l'action climatique et sa priorité de lutter contre l'augmentation de l'exposition aux sécheresses et aux inondations. L’accès à l’eau dans les quartiers les plus défavorisés et en faveur des populations les plus vulnérables, aura également un impact majeur sur la santé des populations en limitant les risques de contamination et propagation des épidémies locales (paludisme, dengue, chikungunya, choléra...).

Les actions vont promouvoir la circularité, tant pour l’assainissement liquide que pour l’assainissement solide. Les leçons apprises des projets pour le traitement intégré et durable des eaux de Doua, notamment la station d’épuration et les périmètres irrigués seront pris en compte.

Finalement, les actions sous l’objectif spécifique 1 vont contribuer à la mise en œuvre du GAP III<sup>39</sup> à Djibouti et l’autonomisation des femmes. Djibouti reste un pays avec une répartition des tâches au foyer traditionnelle : un accès amélioré à l’eau potable et un système fonctionnel d’évacuation de l’eau facilitera la vie quotidienne des femmes djiboutiennes, soulagera leur charge de travail au foyer et peut leur permettre de consacrer du temps à des activités génératrices de revenus.

- **Objectif spécifique 2 : Renforcer l’efficacité énergétique (mis en œuvre uniquement par FR)**

#### **Analyse de la réponse Djiboutienne**

La Vision 2035 décrit l’énergie comme un des piliers fondamentaux pour le développement et la croissance économique de Djibouti. Cependant, le prix de l’électricité reste exorbitant et inaccessible pour les ménages pauvres et entrave le développement des petites entreprises : il constitue, selon les experts, un obstacle majeur à l’atteinte des ODD. Ces prix, qui se situent parmi les plus élevés du monde, s’expliquent tant par l’existence d’un seul opérateur national, Électricité de Djibouti (EDD), en charge des fonctions de production, de transport et de distribution, que par des conditions climatiques sévères.

En dépit des potentialités dont dispose le pays pour l’exploitation des énergies renouvelables (situation favorable au point de rencontre de trois rifts océaniques pour développer le potentiel géothermique et capacité de production d’énergie solaire et éolienne), seuls 69,6% des ménages à Djibouti ont accès à l’électricité du réseau EDD, seuls 4,3 % des ménages ont recours à l’énergie solaire et 13% utilisent encore le pétrole lampant comme source d’éclairage (essentiellement en zone rurale). Ceci explique l’importance attribuée par le gouvernement à l’efficacité énergétique et à la diversification de l’approvisionnement énergétique. Djibouti a récemment entamé le processus d’adhésion à l’initiative « Énergie durable pour tous ». Cela améliorera à terme les possibilités du pays d’accéder et d’utiliser les énergies renouvelables – objectif ancré dans sa Stratégie Nationale de la Maîtrise de l’Energie.

L’Agence Djiboutienne de Maîtrise de l’Energie (ADME), créée en 2013, a pour mission de promouvoir l’efficacité énergétique et les énergies renouvelables dans tous les secteurs économiques et sur l’ensemble du territoire national. L’objectif national de l’Efficacité Energétique est de réduire l’énergie

---

<sup>38</sup> Eau, Assainissement et Hygiène (EAH) ; Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) ; Conclusions du Conseil sur les lignes directrices de l’UE en matière de droits de l’homme sur l’eau potable et l’assainissement (2019) ; Conclusions du Conseil sur la diplomatie de l’eau (2018) ; et Conclusions du Conseil sur la diplomatie du climat (2020).

<sup>39</sup> Plan d’action de l’Union européenne sur l’égalité entre les hommes et les femmes.

primaire de 17% à l'horizon 2035 et de 13% à l'horizon 2025 par rapport au scénario de référence (tendanciel).

Les autorités ont entamé le processus de libéralisation de la production du secteur des énergies renouvelables et développent un cadre législatif et institutionnel pour mieux placer les PPP pour le développement des infrastructures (création d'un régulateur).

### **Complémentarité avec actions en cours et enseignements tirés**

A Djibouti, l'engagement de l'UE d'intégrer la dimension du changement climatique dans tous ses programmes s'est matérialisé dans la mise en œuvre de programmes tels que ceux financés sous «L'Alliance Mondiale contre le Changement Climatique/ Résilience climatique », y compris le programme mis en œuvre conjointement par l'UE et la France pour le traitement intégré et durable des eaux de Douda : périmètres irrigués, clôture de la réserve naturelle de Douda, construction d'un bâtiment pilote bioclimatique, renforcement des capacités et appui institutionnel dans le domaine de l'énergie et de l'environnement.

La France et l'Allemagne continueront leur plaidoyer conjoint auprès des autorités djiboutiennes pour impulser la libéralisation de la production du secteur des énergies, ainsi que la diversification durable des sources d'approvisionnement avec un appui particulier pour les sources d'énergie renouvelables. La France et l'Allemagne apporteront une expertise opérationnelle dans les domaines de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables, en s'appuyant sur les leçons apprises d'initiatives telles que le programme d'exploration géothermique dans le rift Assal (AFD) et le projet de l'Allemagne pour renforcer les mesures d'efficacité énergétique et installer un système solaire dans un camp de réfugiés.

L'efficacité énergétique des bâtiments sera un domaine clé pour les actions futures de la France, où des appuis opérationnels pour la construction de bâtiments-modèles sont en cours de mise en œuvre, par la mise en œuvre de projets pilotes démontrant les actions à entreprendre pour économiser l'énergie au niveau des bâtiments publics, complétées par de futures actions en faveur de la mise en application de normes de qualité européennes des ouvrages, adaptées au contexte djiboutien. Une collaboration pourra être recherchée, sur ce point, avec le laboratoire Central du Bâtiment et de l'Équipement, qui avait été mis en place avec un appui de l'UE. Il s'agira également de promouvoir la structuration de la filière, dans ce cadre.

La France et l'Allemagne veilleront à ce que toutes les actions soient complémentaires à celles des autres acteurs et Partenaires Techniques et Financiers dans ce domaine – notamment le Programme d'électrification durable financé par la Banque mondiale depuis 2017.

L'Accord de coopération signé entre le Ministère djiboutien de l'Enseignement supérieur et de la Recherche avec l'Institut français de Recherche pour le Développement (IRD) appuiera la réflexion scientifique et les impacts du changement climatique sur plusieurs domaines (adaptation des agrosystèmes, diversité génétique, télédétection et modélisation de données spatialisées appliquées aux problématiques de développement durable et de gestion de l'environnement, fonctionnement des écosystèmes marins, risques et vulnérabilités des ressources en eau...).

- **Objectif spécifique 1.3 Renforcer la gouvernance urbaine, la qualité et l'accessibilité des services**

### **Analyse de la réponse djiboutienne**

Le PSD identifie un bon nombre de défis de gouvernance urbaine de la ville de Djibouti, exacerbés par l'accroissement démographique rapide de la ville, ayant rendu « quasiment non opérationnels les plans d'urbanisme et d'aménagement du territoire conçus préalablement pour ces agglomérations ».



Le développement incontrôlé des arrondissements a exacerbé les problèmes préexistants de qualité et de disponibilité des services essentiels.

Parmi les atouts dont la ville de Djibouti dispose pour faire face à ces défis, le PSD mentionne, entre autres, l'existence d'outils de planification, tels que le Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme (SDAU) disponible depuis 2014, le Plan d'Aménagement Urbain disponible depuis 2015, ainsi que la Stratégie sur la résorption des bidonvilles, le plan d'Organisation des Secours (Plan ORSEC) et l'évaluation des risques urbains, ainsi que la carte de la pauvreté. Cependant, la mise en application effective de ces outils reste encore défailante. La finalisation récente du PSD qui comprend une analyse de ces défis et une matrice de projets prioritaires chiffrés nécessaires pour aborder ces derniers peut être perçue comme un pas important vers une gestion urbaine plus soutenable.

L'approche urbaine facilite le développement transversal de la digitalisation au bénéfice d'une meilleure gestion des services publics, de l'administration urbaine et d'une meilleure inclusivité des citoyens de la ville.

### **Complémentarité avec actions en cours et enseignements tirés**

L'UE et ses États-membres chercheront à renforcer leur collaboration, la complémentarité et la consolidation des actions dans le domaine du développement intégré urbain. Dans le cadre de développement du concept de « Ville propre et résiliente », il s'agira de renforcer la bonne gouvernance urbaine.

La Mairie de Djibouti est un partenaire clé pour cet objectif, mais la coordination dans le secteur de la gouvernance urbaine sera essentielle, et l'UE et ses États-membres vont aussi chercher à engager d'autres parties prenantes impliqués dans la gouvernance urbaine, par exemple l'OVD, l'ONEAD, la société civile et les associations de quartiers. A cette fin, les appuis européens veilleront à cibler particulièrement les quartiers les plus marginalisés et les populations déplacées et les plus vulnérables, dans l'esprit du principe des ODD « leave no one behind ». Afin de renforcer la gouvernance urbaine, l'UE et ses États-membres vont appuyer le renforcement des capacités techniques de ces acteurs. Les actions vont s'appuyer sur les programmes l'UE et ses États-membres déjà en cours qui appui la Mairie de Djibouti et les collectivités locales, parmi on peut compter :

l'UE et ses États-membres disposent déjà de programmes en cours dans ce domaine - il s'agira notamment de renforcer la complémentarité et la consolidation des actions suivantes :

- Appui de l'UE aux collectivités locales des régions ainsi que de la France à la Mairie de Djibouti (programmes ADIL et PROGOUV);
- Le projet AIMF en appui à la mairie, qui va se poursuivre par une deuxième phase en 2021;
- Projets de développement urbain intégré ; soutien à la gestion des catastrophes (France) ;
- Programmes dans le domaine de la qualité des services et infrastructures de l'UE et la France, en veillant à l'adaptation des normes de qualité européennes au contexte djiboutien.

La bonne gouvernance urbaine du concept « Ville propre et résiliente » pourrait s'appuyer sur les critères suivants qui ont émergé des consultations multi-acteurs:

- **Existence et mise en application de normes « vertes »**  
*Normes et indicateurs ISO « ville durable » - Pollution de l'air par véhicules et brulures de déchets – Minimum de normes de voitures types qui circuler – Interdiction de bruler des ordures et règles d'aménagement du territoire – Déplacement de la voirie – Normes d'isolation des bâtiments – Contrôle de qualité laboratoire.*

- **Population éduquée et sensibilisée**  
*Sensibiliser les citoyens pour une conscience et pression des pairs en faveur de l'environnement.*
- **Promouvoir le recyclage et l'économie circulaire**  
*Eau récupérée non potable des stations d'épurement des eaux à redistribuer dans espaces verts – Création d'emplois pour jeunes / femmes dans le domaine du recyclage de déchets.*
- **Ville accessible, inclusive et accueillante :**
  - **Accessibilité des démarches administratives** – former les associations existantes pour mieux accompagner les citoyens.
  - **« Leave no one behind »** : Cibler l'accès des populations déplacées « *people on the move* » et marginalisées, personnes avec des besoins spéciaux, vulnérables, quartiers défavorisés. Adaptabilité de la ville – routes, rue, écoles : identifier et surmonter les limitations d'accès.

## 2.2 DOMAINE PRIORITAIRE 2 : INSTITUTIONS FORTES

### Contexte et justifications

Soutenir la bonne gouvernance est non seulement la contribution à l'ODD 16, elle est également un des cinq piliers de la Vision 2035, perçue comme une condition préalable pour atteindre l'ambition de Djibouti (ICI 2020-24) de devenir un pôle régional dynamique, qui devra se construire à partir d'un « cadre et un environnement macro-économiques stables, sains et prévisibles » (Vision 2035). Le canevas de l'ICI mentionne quatre priorités sous son « I » d'institutions fortes – toutes liées à la gouvernance économique : amélioration de l'accès à l'électricité ; amélioration de l'accès aux télécommunications ; inclusion financière ; politique fiscale (notamment : incitations fiscales pour la création d'emplois et réduction des inégalités et politique de redistribution).

### Réponse conjointe : Initiative Team Europe

Comme précisé dans le document « Programmation conjointe », la réponse conjointe se concrétisera plus spécifiquement à travers la mise en œuvre conjointe de l'**initiative phare Team Europe « gouvernance pour le développement »**. Cette initiative est structurée autour de quatre composantes, dont trois s'intègrent dans ce domaine prioritaire : i) gouvernance macro-économique et financière ; ii) gouvernance digitale ; et iii) gouvernance du secteur de la justice et gouvernance démocratique.

L'appui va se concentrer autour de **trois objectifs spécifiques**:

1. **Renforcer la gouvernance économique, financière et digitale ;**
2. **Renforcer les institutions et les systèmes démocratiques et de redevabilité ;**
3. **Renforcer la mise en œuvre du plan d'action pour les migrations**

- **Objectif spécifique 1 : Renforcer la gouvernance économique, financière et digitale**

### Analyse de la réponse djiboutienne

Durant les dernières années, le Gouvernement du Djibouti a mis en œuvre trois grandes politiques qui devraient améliorer le dynamisme de l'économie : la Politique nationale de l'emploi (2014–2024) qui vise à développer le sous-secteur des petites et moyennes entreprises ; le plan d'action de l'éducation qui comprend l'ambition d'adéquation de l'offre de l'éducation aux demandes du marché (2017–2019) ; et le programme national d'investissement agricole et de sécurité alimentaire 2016–2020.

Cependant, de nombreux défis de gouvernance affectent encore le développement diversifié et inclusif de l'économie djiboutienne – entre autres: les prix de l'électricité liés notamment à la situation de monopole de la société productrice et distributrice, l'accès très réduit aux crédits et une fiscalité

lourde faisant obstacles aux investissements étrangers ainsi qu'à l'entrepreneuriat et au développement des petites et moyennes entreprises. L'espace fiscal reste réduit en raison du manque de transparence et du poids de l'informel affectant l'économie djiboutienne.

Un moyen d'augmenter la transparence de la gestion publique est l'**E-gouvernance**, qui constitue un des axes stratégiques de la Vision 2035 sous son pilier « Bonne Gouvernance » et qui répond au « C » de connectivité de l'ICI 2020-2024. Depuis 2018, Djibouti a lancé sa transformation vers le numérique en déployant plusieurs initiatives : le forum national sur la digitalisation, programme de modernisation de l'administration publique qui permettra en 2022 d'unifier les différents registres sociaux et d'améliorer l'efficacité de l'administration fiscale et des douanes. Djibouti de par sa position géographique exploite des stations d'atterrissage de câble à fibre optique de pointe desservant onze (11) systèmes régionaux de câbles, et d'autres sont prévus dans l'avenir. Il existe aussi un Data Center privé et d'autres sont en projet.

### **Complémentarité avec actions en cours et enseignements tirés**

Sur la base des expériences et leçons apprises de ses soutiens en cours et futurs dans les domaines de la gestion financière (PEFA – mise en œuvre conjointe UE/FR) et le secteur bancaire, ainsi que ses appuis au secteur privé (incubateurs, garanties individuelles pour faciliter l'obtention de crédits d'investissements des PME, appuis aux acteurs du commerce International), l'UE et ses États-membres renforceront son dialogue conjoint avec et le plaidoyer auprès le gouvernement pour promouvoir l'amélioration de l'environnement des affaires et les conditions d'investissement et de l'entrepreneuriat privé y compris à travers les syndicats, la privatisation des principales entreprises publiques, ainsi que la transparence de l'espace commercial du pays afin de faciliter les investissements de la part des entreprises européennes. Le focus sera sur l'amélioration de la fiscalité pour les « start-ups » et les petites et moyennes entreprises et l'accès au crédit – y compris pour les entrepreneurs informels (mise en place de systèmes de micro-crédits privés). On veillera à ce que la création d'un environnement favorable au sens du « **doing business** » ne bénéficie pas exclusivement aux grandes entreprises, mais aborde également les problématiques et goulots d'étranglement des petites et moyennes entreprises, y compris les entrepreneurs informels, et notamment les entrepreneurs femmes.

A cette fin, il s'agira également de promouvoir la réanimation d'un dialogue structuré privé-public-PTFs, par exemple à travers le Haut Conseil National pour le Dialogue Public-privé, et de renforcer les capacités des participants du secteur privé pour s'engager dans ce dialogue.

L'UE et ses États-membres et la Banque Mondiale donne un support au processus PEFA, mais ce processus est suspendu depuis l'irruption de la Covid-19. Les conclusions du PEFA seront pris en compte dans l'identification des actions.

Djibouti étant un pays en phase initiale de mise en œuvre des technologies numériques, l'objectif de l'UE va se focaliser sur les politiques et les cadres réglementaires dans ce secteur, sur l'amélioration de l'accès (y compris l'interopérabilité des systèmes numériques) et sur l'alphabétisation numérique pour les femmes et les hommes. La stratégie de l'UE et ses États-membres dans ce domaine sera axée autour de 2 piliers : (i) politique et cadres réglementaires et (ii) accélérer l'adoption des e-Services pour atteindre les ODD.

Sous cet objectif spécifique, l'UE et ses États-membres veilleront à la perspective régionale pour appuyer l'intégration régionale de Djibouti. L'UE et ses États-membres continueront à échanger avec des acteurs clés, tels que la Chambre de Commerce, pour renforcer la position de Djibouti en tant que hub régional économique et digital. Dans cette perspective, la problématique des barrières au commerce et les institutions garantissant les normes seront à prendre en compte ainsi que les

questions d'interopérabilité des systèmes digitaux et d'échange et de protection de données ; ce dernier s'appuiera sur les leçons apprises de l'Allemagne (GIZ) dans le cadre du projet régional de réponse de l'UE à l'impact sanitaire, socio-économique de la COVID-19 dans la région de l'IGAD.

- **Objectif spécifique 2 : Renforcer les institutions et les systèmes démocratiques et de redevabilité**

### **Analyse de la réponse Djiboutienne**

Depuis l'an 2000, les autorités djiboutiennes ont mené d'ambitieuses réformes du **système judiciaire**, concrétisées par : la révision des codes, le remplacement des tribunaux de la Charia par des tribunaux de droit commun, la création d'une administration carcérale et des mesures permettant l'accès à l'avocat à toute les étapes de la procédure.

Malgré ces avancées significatives, l'analyse conjointe met en évidence que les défis majeurs auxquels la justice djiboutienne reste confrontée sont de trois ordres : le faible budget du secteur, le manque de ressources humaines compétentes et suffisamment qualifiées, ainsi que le maintien de certains usages et pratiques négatives en dépit de la suppression des tribunaux coutumiers.

Djibouti dispose **des institutions et organisations nationales de contrôle et de redevabilité**, parmi lesquels on peut noter : l'Assemblée Nationale, la Cour des Comptes, la Commission nationale indépendante pour la prévention et lutte contre la corruption, le Médiateur de la République, la Commission Nationale des Droits de l'Homme, l'Agence Nationale des Systèmes d'Information de l'Etat (ANSIE) et la société civile.

L'Assemblée Nationale exerce son rôle constitutionnel de contrôle sur l'exécutif et sur d'autres organismes de l'état. Cette fonction pourrait être réalisée de façon plus systématique, plus large et certainement plus efficace avec un soutien à l'institution dans ce domaine où son président est très ouvert à la collaboration.

La Cour des Comptes exerce ses activités de contrôle des comptes publics et de vérification des ODD avec une équipe de 35 personnes. La mise en place des textes d'application de la loi-cadre y compris un code de procédure apparaît comme un besoin fondamental pour son bon fonctionnement. Il serait également utile de prendre les mesures nécessaires pour lui assurer une totale indépendance. Elle a publié le 31 décembre 2019 son dernier rapport public portant sur le contrôle des établissements publics entre 2012 et 2016 et l'exécution des lois de finance pour la gestion de l'année 2017.

La Commission nationale indépendante pour la prévention et la lutte contre la corruption a été instituée en 2013, la stratégie nationale de lutte contre la corruption à Djibouti est en cours de définition.

Le Médiateur de la République : bien que cet organe soit très opérationnel, à l'exception de Djibouti-ville, ses services sont peu connus, 90 % des plaintes émanent des habitants de Djibouti-ville (année 2016). Le taux de succès des recours portés à sa connaissance est estimé à 70 %.

La Commission Nationale des Droits de l'Homme (CNDH), qui a évolué positivement au cours des dernières années, gagnerait à renforcer d'abord son efficacité opérationnelle et les capacités de son institution. Elle bénéficierait également d'une définition claire de ses domaines d'intervention en fonction de ses moyens et d'un travail visant à accroître sa perception en tant qu'organisme indépendant. Elle devra accompagner le gouvernement dans la mise en œuvre des 17 traités internationaux liés aux droits de l'homme, ratifiés par Djibouti.

La société civile à Djibouti : le mouvement associatif est né dans les années 1990, mais les OSC restent peu présentes sur la scène institutionnelle. La société civile est mal définie dans ses contours sociaux, juridiques et légaux et mal répertoriée. Le cadre juridique inspiré de la loi française du 1er juillet 1901 constitue un cadre légal obsolète. L'acquisition du statut d'ONG requiert un décret du Président de la République, seule quelques associations l'a obtenu depuis 2015. Sur plus de 5000 organisations

officiellement enregistrées, une vingtaine d'associations sont actives. Les ONG internationales sont peu nombreuses car l'accréditation est difficile et les conditions d'installation peu incitatives. Les OSC sont fortement dépendantes des financements extérieurs, au détriment de leurs objectifs, de leur ancrage et de leur valeur ajoutée. De plus, beaucoup des OSC prestataires de services se caractérisent par une faible gouvernance interne. La constitution de réseaux thématiques ou de quartiers reste embryonnaire.

Certaines institutions ont dernièrement vu des résultats positifs et un renforcement de ses capacités, notamment suite aux appuis de l'UE et de ses États-membres et des parrainages avec leurs équivalents européens. Néanmoins, les institutions devront devenir encore plus fortes pour pleinement pouvoir jouer son rôle de contrôle et de redevabilité.

Enfin, des **statistiques fiables** sont une condition préalable pour un contrôle efficace. Or, comme le démontrent les analyses des Nations Unies sur la collecte de données pour démontrer le progrès du pays envers les ODD, les capacités de collecte et d'analyse de données de l'institution principale en charge - l'Institut national des statistiques – restent encore très limitées. Mais la Banque Mondiale soutient depuis 2020 le renforcement l'INSD au travers d'un prêt de à hauteur de 15 M\$.

#### **Complémentarité avec actions en cours et enseignements tirés**

L'engagement de l'UE et de ses États-membres dans ce domaine s'inscrit dans les valeurs européennes et universelles, notamment l'Etat de droit, les droits humains et libertés fondamentales.

L'approche conjointe s'appuiera sur un certain nombre de résultats de projets réalisés, en cours ou en voie de démarrage, qui font partie de l'**initiative phare Team Europe « gouvernance pour le développement »** :

- **Appui à la société civile** : Promotion d'un cadre juridique et institutionnel favorable à l'épanouissement des organisations de la société civile (OSC), le renforcement de la voix et de l'impact de la société civile, le soutien de la participation effective des OSC aux processus nationaux de dialogue sur les politiques de développement, soutien aux actions « terrain » des OSC (en particulier féministes) et rapprochement avec des OSC européennes
- **Appui à la Justice** : L'amélioration de la gouvernance judiciaire et de la protection des droits de l'homme ; gestion de l'information judiciaire et pénitentiaire et formations, y compris appui à la Commission nationale de droit de l'homme
- **Renforcement de l'Assemblée Nationale**
- **Renforcement des capacités des différentes administrations** :\_appui aux formations à l'institut des études diplomatiques (IED) et à l'institut national d'administration publique (INAP).

En complémentarité avec ces actions, il conviendrait d'explorer les opportunités des partenariats entre institutions européennes, francophones et djiboutiennes.

- **Objectif spécifique 3 : Renforcer la mise en œuvre nationale du Pacte Mondial sur les migrations**

#### **Analyse de la réponse Djiboutienne**

Dans le cadre de ses engagements sur le Pacte Mondial sur les Migrations, Djibouti prépare sa stratégie nationale sur les migrations. Ce document fondamental est attendu de longue date. Il devrait permettre de renforcer la gouvernance de la migration, la bonne coordination entre les services en charge et les partenaires techniques et financiers, et une reconnaissance de la contribution positive de

la migration en faveur de Djibouti. Cette stratégie vise à renforcer une gestion efficace et durable de la migration, lutter contre la traite et les trafics et protéger les victimes et les personnes vulnérables sur base des conventions internationales, ratifiées par Djibouti, qui comprennent l'impératif de faire respecter les Droits de l'Homme migrant. A ce jour, plusieurs services sont impliqués dans la gestion des migrations mais leur mandat respectif et leurs relations de travail restent à préciser. Le comité de coordination nationale pour la migrations, créé au sein du Ministère de l'Intérieur, ne dispose pas de ressources. La « cellule migration » de l'Office National d'Assistance aux Réfugiés et aux Sinistrés sera amenée à évoluer avec l'adjonction maintes fois annoncées de la migration au mandat de l'Office.

### **Complémentarité des actions en cours et enseignements tirés**

Grace à la mobilisation massive du Fonds Fiduciaire d'Urgence, Djibouti bénéficie de plusieurs actions nationales et régionales financées en faveur de la question migratoire (protection, santé sur les routes migratoires, retour volontaire et réinsertion, lutte contre la traite et les trafics, gouvernance de la migration...). La coordination entre les acteurs d'une part, et l'engagement et l'intérêt forts des autorités et des forces de sécurité d'autre part, permettraient de renforcer les résultats atteints qui exigent un appui constant et soutenu.

Vue le caractère de la migration à Djibouti et de la sous-région, il est important de prendre en compte les routes migratoires dans la sous-région autour de Djibouti et en particulier la route Éthiopie – Djibouti – Yémen – Pays du Golfe – Yémen – Djibouti – Éthiopie dans leur globalité. L'appui continu de l'Union européenne doit se baser sur les enseignements tirés des actions en cours au niveau nationale et régional et il va en partie s'intégrer à la coopération bilatérale avec Djibouti et en partie à travers la coopération régionale. L'expérience montre la nécessité d'une stratégie nationale adoptée sur les migrations, un comité de coordination nationale pour les migrations fonctionnel et doté en personnel, l'existence de mandats précis pour les services en charge pour une coopération efficace dans le domaine.

## **2.3 DOMAINE PRIORITAIRE 3: JEUNESSE AVEC PERSPECTIVES ET GÉNÉRATRICE DE CROISSANCE**

### **Contexte et justification**

Selon la vision 2035, ainsi que le PND (ICI 2020-24), la croissance soutenue dont le pays a pu bénéficier au cours des dernières années, accompagnée par la transformation structurelle progressive de l'économie, aurait dû générer jusqu'à 200 000 emplois et ainsi réduire le taux de chômage de 60% à 10% en 2035 – le projet de texte de l'ICI parlant d'un taux de chômage réduit à 23% en 2024.

Cependant, ces ambitions ne se sont pas encore traduites en réalités : la croissance économique a généré très peu d'emplois, avec un taux de chômage qui reste à 47% en 2019<sup>40</sup>, notamment en raison de la concentration des investissements sur des secteurs capitalistiques qui utilisent une main d'œuvre très réduite et hautement qualifiée ; de la qualification insuffisante de la main d'œuvre, point faible du système éducatif et de formation professionnelle ; et du potentiel limité d'auto-emploi et de mobilité sociale des travailleurs non qualifiés, du fait de la faiblesse de leur formation et des difficultés d'accès au crédit<sup>41</sup>. Ce taux de chômage, qui est susceptible d'augmenter en 2020 en raison de la crise Covid-19 (estimation d'une perte de 30 000 - 40 000 d'emploi), affecte de manière particulière les jeunes femmes et hommes entre 15 et 35 ans, dont 60% se retrouvent, en 2019, sans emplois durables.

Il n'est donc guère surprenant que le Plan National ICI 2020-24 cherche à identifier de nouveaux « moteurs » d'une croissance plus diversifiée et inclusive. Cette ambition s'aligne sur celle de la Vision

---

<sup>40</sup> FMI - CONSULTATIONS DE 2019 AU TITRE DE L'ARTICLE IV.

<sup>41</sup> AFD CIP 2017-21

2035 qui inclut « l'Économie diversifiée et compétitive, avec comme moteur le secteur privé » parmi ses cinq piliers fondamentaux. Selon l'Ordonnateur National<sup>42</sup>, un des facteurs clés à cette fin serait d'impulser l'employabilité des jeunes, en tant que moteurs de la croissance.

### Réponse conjointe de l'UE et ses États-membres

L'UE et ses États-membres soutiendront une croissance inclusive à travers des programmes axés sur la réponse aux besoins en ressources humaines du marché. L'appui va se concentrer autour de **trois objectifs spécifiques**:

1. **Améliorer la formation et l'insertion professionnelle durable des jeunes ;**
  2. **Promouvoir une éducation inclusive et de qualité ;**
  3. **Renforcer le dialogue sur les politiques d'emploi inclusives.**
- **Objectif spécifique 1 : Améliorer la formation et l'insertion professionnelle durable des jeunes**

### Analyse de la réponse djiboutienne

En décembre 2019, Djibouti s'est doté d'une nouvelle **Politique Nationale de la Formation Professionnelle 2020-2030**, approuvée en séance publique par l'assemblée nationale le 9 juillet 2020. Elle s'articule autour de 4 axes stratégiques, à savoir : accroître l'accès à la formation professionnelle, assurer la pertinence et la qualité des formations, installer la gouvernance partenariale de la Formation Professionnelle et diversifier et pérenniser les ressources financières de la Formation Professionnelle.

Ce document de politique stratégique sera opérationnalisé par la Plan de Formation Professionnelle 2021-25, à travers des actions visant à augmenter les effectifs de nouveaux entrants en formation professionnelle et à réduire le déséquilibre entre la capitale et les régions, ainsi que la création et l'opérationnalisation des instances de gouvernance de la formation professionnelle ; la mise en place de mécanismes de financement du système de formation professionnelle et une **insertion professionnelle durable** des diplômés.

### Complémentarité avec actions en cours et enseignement tirés

L'UE et ses États-membres disposent déjà des programmes en cours dans le domaine de formation professionnelle et appui au secteur privé. En particulier, l'expérience spécifique de certains États membres de l'UE dans le domaine de la **formation professionnelle et formation duale (université et entreprise)** sera mobilisée afin de réduire l'écart entre les besoins et l'offre de travail disponible à Djibouti, dans un contexte de croissance démographique et économique et de développement et diversification potentielle des services.

La diversification des sources génératrices de revenus et des filières sera un angle essentiel à prendre en compte. Dans le domaine de la filière transport-logistique-portuaire, l'UE et ses États-membres viseront à diversifier l'offre de formation avec une réponse adaptée aux besoins des entreprises. Un nombre d'autre filières ont été identifiées par les acteurs consultés comme particulièrement porteuses pour promouvoir l'entrepreneuriat: l'économie bleue et verte, les nouvelles technologies, l'artisanat, le tourisme, la culture, le sport, le recyclage/économie circulaire et le secteur du bâtiment.

Dans ce cadre, on veillera à une coordination avec l'objectif spécifique 2.1 et la création d'un environnement favorable au sens du « **doing business** » pour qu'il ne bénéficie pas exclusivement aux grandes entreprises, mais aborde également les problématiques et goulots d'étranglement des PME et microentreprises et la lutte contre le blanchiment d'argent. A cette fin, l'intégration de l'éducation financière dans les modules de formation sera considérée. Dans le cadre du dialogue public-privé qui

---

<sup>42</sup> Réunion de consultation entre l'ON et la Délégation de l'Union Européenne, 4 Octobre 2020, dans le cadre de la Programmation Conjointe

sera impulsé sous l'objectif 2.1 de la présente stratégie, on cherchera d'aborder les préoccupations du secteur bancaire par rapport à l'utilisation du fonds de garantie national par les entrepreneurs, ainsi que les obstacles persistants pour la création de fonds de micro-crédits privés, surtout ceux qui pourraient bénéficier aux jeunes femmes entrepreneuses.

Enfin, l'UE et ses États-membres veilleront à ce que l'appui à la formation professionnelle et d'entrepreneuriat soit inclusive et d'accès égal, en assurant que les options de formation professionnelle soient ouvertes et accessibles pour les jeunes femmes, les réfugiés et les groupes vulnérables.

- **Objectif spécifique 2 : Promouvoir une Education inclusive et de qualité (mis en œuvre uniquement par FR)**

### **Analyse de la réponse Djiboutienne**

En 2016, Djibouti a entamé une réforme pour instituer un baccalauréat djiboutien autonome, adapté au contexte du pays, ainsi qu'une réflexion globale sur l'adaptation de la formation technique et professionnelle aux besoins de l'économie djiboutienne.

Le Ministère de l'Éducation Nationale et de la formation Professionnelle (MENFOP) a élaboré, en décembre 2016, le Plan d'Action de l'Éducation (PAE) 2017-2019, dernier plan de mise en œuvre du Schéma Directeur 2010-2019. Dans cette version du PAE, les objectifs sont plus ambitieux que ceux de son prédécesseur, en termes d'accès, de qualité et d'équité, notamment pour le préscolaire, la scolarisation des enfants réfugiés et des groupes vulnérables. En tant que dernier plan opérationnalisant le schéma directeur, le PAE 2017-2020 ambitionne la concrétisation des objectifs du Schéma directeur notamment (i) l'accès universel et inclusif à un enseignement fondamental de qualité, (ii) le renforcement de la qualité avec la maîtrise des compétences de base en fin du fondamental par l'ensemble des élèves, (iii) **le développement d'une meilleure offre de l'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle (ETFP) en phase avec les compétences du marché de travail** et (iv) l'institutionnalisation et la généralisation de la Gestion Axée sur les Résultats (GAR).

### **Complémentarité avec actions en cours et enseignements tirés**

L'engagement de l'UE et de ses États-membres dans ce domaine, qui sera aligné sur les priorités du nouveau schéma directeur post-2019 (en cours d'élaboration), répondra plus particulièrement, et en cohérence avec le sous-objectif 1, à l'ambition du PAE de développer « **une meilleure offre de l'ETFP en phase avec les compétences du marché de travail** ».

Les actions pour mettre en œuvre cet objectif spécifique qui cible l'éducation **générale ne seront pas incluses dans le financement de l'UE/NDICI**, l'appui UE étant ciblé sur la formation professionnelle (objectif spécifique 3.1). Le soutien important apporté par la France aux projets de réforme du secteur dans ces domaines durant les dernières années servira de source de leçons apprises pour impulser leur mise en œuvre effective - notamment quant aux besoins éventuels de mise à niveau du baccalauréat professionnel ainsi que l'usage des dispositifs de professionnalisation, créés avec le soutien de la France, et visant à répondre rapidement aux besoins des entreprises.

Il s'agira en outre de pérenniser les actions d'apport aux entreprises de compétences locales en ligne avec leurs besoins, ainsi que les actions d'orientation des élèves vers les formations techniques et professionnelles à la sortie du collège, en offrant des formations de plus grande qualité et une meilleure possibilité d'insertion. Une attention spéciale sera également portée à l'inclusion des jeunes filles non scolarisées, femmes analphabètes et personnes déplacées, vulnérables/aux besoins spéciaux et réfugiés (en ligne avec la *Djibouti declaration on refugee education*) dans ces programmes.



Étant donné que le succès des interventions françaises dans ce secteur se doit notamment au recours à l'expertise du Ministère français de l'Éducation nationale, fortement mobilisée dans le cadre des réformes djiboutiennes, l'usage de nouveaux instruments, tels que le Twinning et TaieX, pourra être considéré afin de renforcer le parrainage entre les institutions européennes et djiboutiennes.

Ces actions seront complétées par des appuis européens pour soutenir la professionnalisation et numérisation de l'Enseignement Supérieur, déjà soutenu par la France à travers de programmes d'appuis à l'Université ou à l'Institut des Sciences de la Santé. Au-delà de la coopération bilatérale, Djibouti pourra également bénéficier de programmes d'échanges tels qu'Erasmus Mundus+ ou le « Intra-Africa Academic Mobility Scheme ».

L'UE et ses États-membres resteront également un contributeur clé au « Global Partnership for Education », dont les actions continueront à bénéficier au secteur de l'éducation de Djibouti, à travers le soutien au PAE (fonds du GPE mise en œuvre par la Banque Mondiale). Le partenariat initié depuis 2018 entre l'UNICEF et l'AFD sur le genre, la petite enfance et la déscolarisation des filles en milieu rural, et les syndicats sera renforcé.

- **Objectif Spécifique 3 : Renforcer le dialogue sur les politiques d'emploi inclusives**

#### **Analyse de la réponse Djiboutienne**

En ligne avec les ambitions mentionnées de la Vision 2035, la Politique Nationale d'Emploi (PNE) 2014-2024 vise à réduire le taux de chômage du pays à 31% à l'horizon 2024, objectif un peu moins « optimiste » que celui du nouvel ICI, mais tout de même ambitieux face au taux de chômage auquel le pays fait face en 2019. Pour ce faire, la PNE dresse les trois préoccupations majeures du marché de l'emploi, à savoir l'inadéquation de la formation et l'emploi, la faible intensité de la croissance économique en emploi décent et les problèmes de gouvernance du marché du travail.

#### **Complémentarité avec actions en cours et enseignements tirés**

Dans l'absence d'une coordination et un dialogue structuré dans le secteur, l'expérience des actions en cours montre un défi de mettre en œuvre la politique nationale d'emploi de manière effective et inclusive, notamment concernant non-discrimination des femmes, réfugiés, groupes vulnérables et personnes aux besoins spéciaux et les syndicats. L'UE et ses États-membres vont explorer les moyens et opportunités de renforcer un dialogue pour promouvoir la création d'activités génératrices de revenus, et en long terme la création d'emplois décents et la réduction du taux d'informalité.